

RAPPORT D'ACTIVITES

Communauté de
Communes
Albret Communauté

2020

Présenté en Conseil Communautaire le 30/06/2021
Délibération DE-063-2021



Sommaire

La collectivité

- Historique	3
- Le périmètre	3
- Les statuts	4
- Les élus	6
- Les commissions	8

Les services

- Administration générale	9
- Finances	11
- Ressources humaines	17
- Urbanisme, instruction du droit de sols et planification	21
- Habitat	24
- Aménagement et Développement économique	26
- TEPOS	31
- Environnement (Rivières, GEMAPI, N2000)	33
- Patrimoine	37
- Voirie	40
- France Services	44
- Petite Enfance, Enfance, Jeunesse (PEEJ)	49
- Ecole de Musique et de Danse (EMD)	58
- Communication	61

La Collectivité

Historique

Albret Communauté est née le 1^{er} janvier 2017 de la fusion des Communautés de Communes des Coteaux de l'Albret, du Mézinais et du Val d'Albret, ainsi que du Syndicat Mixte du Pays d'Albret.

Siège administratif :

Albret Communauté

Centre Haussmann – 10, place Aristide Briand

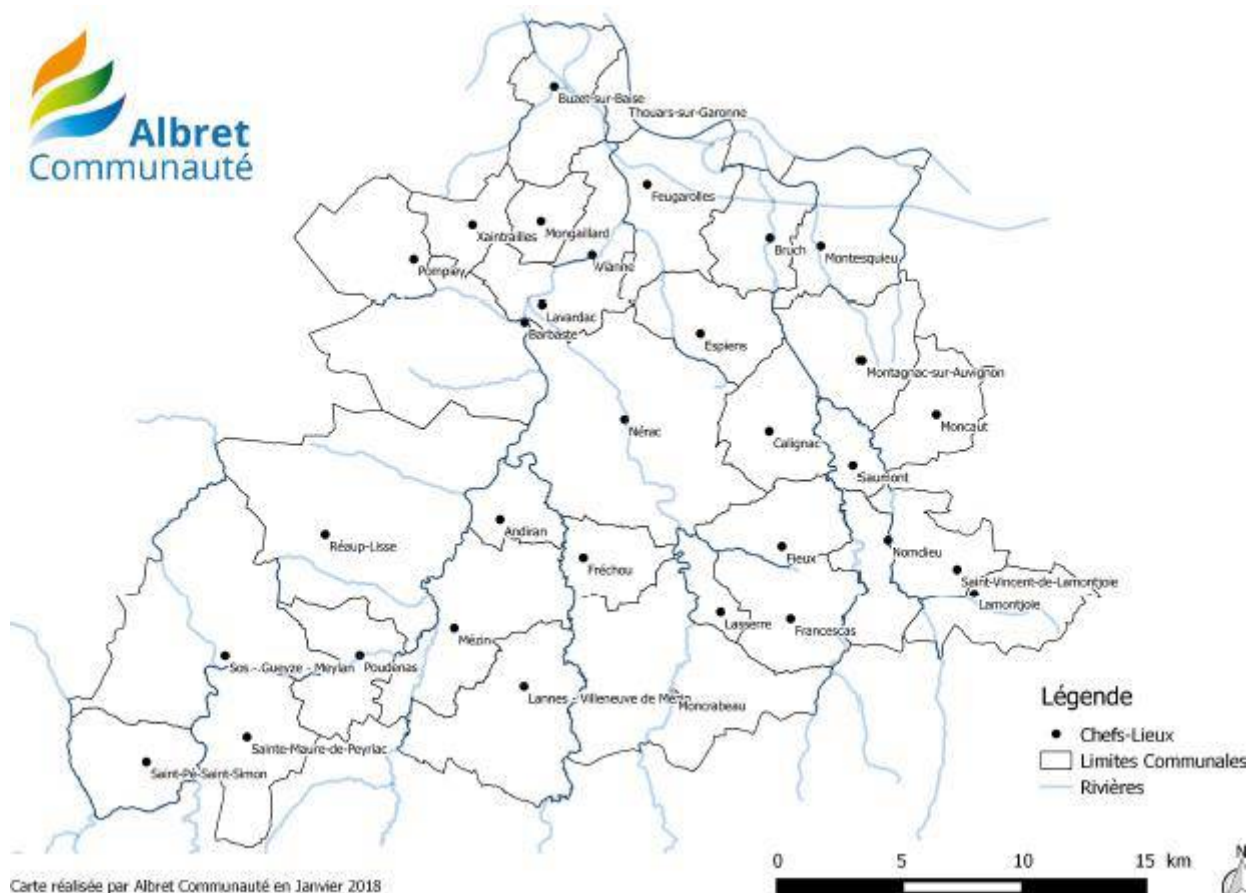
47600 NERAC

Tel : 05 53 97 55 97

Mel : contact@albretcommunaute.fr

Site web : www.albretcommunaute.fr

Le périmètre



Albret Communauté compte **33 communes** pour **27 510 habitants**.

COMPETENCES OBLIGATOIRES

1° Aménagement de l'espace

Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire

Schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur

Modification et révision des Plans Locaux d'Urbanisme communaux, élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Charte intercommunale d'aménagement et de développement

Mise en place et gestion d'un système d'information géographique

2° Développement économique et tourisme

Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 du CGCT

Création, aménagement, entretien et gestion des zones d'activité industrielle et commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire

Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire

Promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme

Et notamment :

- animation et promotion économique et touristique du territoire

- investissement et fonctionnement du site LUD'OPARC

- activités ferroviaires d'ordre touristique ou de fret

- entretien des chemins de randonnée inscrits au PDIPR

- mise en place d'un réseau de communication haut débit

- très haut débit : compétence aménagement numérique telle que définie à l'article L.1425-1 du CGCT

- soutien à l'installation et au maintien de professionnels de santé et notamment aux maisons médicales dans les conditions définies par l'article L.1511-8 du CGCT

3° Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

(Compétence exercée dans les conditions prévues à l'article L.211-7 du Code de l'environnement)

Et notamment :

- Gestion et aménagement des bassins versants de la Gélise, Baïse et de l'Auvignon

4° Aires d'accueil des gens du voyage

Réalisation des propositions du schéma départemental d'accueil des gens du voyage pour le territoire communautaire

Création, aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

5° Déchets ménagers et assimilés

Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

Gestion des déchetteries déclarées d'intérêt communautaire

6 ° Assainissement des eaux usées

Assainissement collectif et non collectif

7 ° Eau

Production, transport, stockage

COMPETENCES OPTIONNELLES

1 ° Protection et mise en valeur de l'environnement

Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie

2° Voirie

Création, aménagement et entretien de la voirie déclarée d'intérêt communautaire

3° Logement et cadre de vie

- Opération d'amélioration de l'habitat (OPAH)

4° Action sociale d'intérêt communautaire

Petite enfance, enfance et jeunesse : création, aménagement et gestion d'établissement et de services d'accueil collectifs (relais d'assistantes maternelles, crèches, micro-crèches, haltes garderies, accueils de loisirs sans hébergement, accueil de loisirs périscolaires, maison des jeunes) déclarés d'intérêt communautaire

Prestations de service en matière périscolaire

Ecole de musique et de danse déclarée d'intérêt communautaire.

5° Maisons de Services Au Public

Création et gestion de Maisons de Services Au Public et définition des obligations de service public y afférentes.

COMPETENCES FACULTATIVES

1° Droit des sols

Instruction des autorisations des droits de sols en application de l'article R423-15 du Code de l'Urbanisme

2° Accessibilité

Elaboration du plan intercommunal de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics (PAVE)

3° Interventions d'urgence sur voirie en cas de phénomènes météorologiques exceptionnels

Interventions d'urgence sur la voirie des communes membres en conséquence de phénomènes météorologiques exceptionnels :

- Neige : déneigement sur la base de priorités définies dans un plan intercommunal
- Tempête : dégagement et nettoyage des voies sur la base de priorités définies dans un plan intercommunal
- Inondations : dégagement et nettoyage des voies des communes impactées, mise en place de signalisations

4° Soutien à la vie locale

Amélioration de la vie quotidienne : aide au fonctionnement des associations ; aide au développement des emplois de proximité et de services ; aide au maintien à domicile des personnes âgées

Réalisation et appui en faveur de projets éducatifs, culturels et sportifs

5° Procédures contractuelles

Mise en place, gestion et suivi de procédures contractuelles (Programme européen LEADER, Contrat Territorial Unique, Opération Collective de Modernisation de l'Artisanat et du Commerce, Opération Programmée d'Amélioration de l'habitat, Plan Climat Energie Territorial...)

6° Services au public

Aide à l'insertion professionnelle et lutte contre l'exclusion

Interventions dans les domaines de l'emploi et de la formation professionnelle

Versement de cotisations et de subventions aux structures d'aide à l'insertion et de lutte contre l'exclusion.

Les instances décisionnelles – changement de mandature en juillet 2020

Mandat 2020-2026 (juillet à décembre 2020)

Alain LORENZELLI
Président

Francis MALISANI
1^{er} vice-président
Services techniques
Voirie / Patrimoine

Nicolas CHOISNEL
2^{ème} vice-président
Finances

Jean-Louis MOLINIE
3^{ème} vice-président
Développement durable
(TePos, gestion
déchets)
Habitat (ORT, PIG,
OPAH, Ru)

Pascal LEGENDRE
4^{ème} vice-président
Communication

Pascal BOUTAN
5^{ème} vice-président
PEEJ / EMD

Jacques LAMBERT
6^{ème} vice-président
Administration générale
Ressources Humaines

Nicolas LACOMBE
7^{ème} vice-président
Développement
économique – ACP
Agrinove

J-F GARRABOS
8^{ème} vice-président
Tourisme

Patrice DUFAU
9^{ème} vice-président
Planification - ADS

Lionel LABARTHE
10^{ème} vice-président
GEMAPI
Natura 2000

Ludovic BIASOTTO
11^{ème} vice-président
Action sociale
France Services

Mandat 2020-2026 (juillet à décembre 2020)

Conseil communautaire, composé de 52 délégués communautaires :

TITRE	NOM	PRENOM	C P	VILLE
Monsieur	LABARTHE	Lionel	47170	ANDIRAN
Madame	TONIN	Valérie	47230	XAINTRAILLES
Monsieur	DAUNES	Michel	47230	BARBASTE
Monsieur	LORENZELLI	Alain	47130	BRUCH
Monsieur	MOLINIE	Jean-Louis	47160	BUZET/BAÏSE
Madame	CHENUIL	Patricia	47160	BUZET/BAISE
Monsieur	CASSAGNABERE	Alban	47600	CALIGNAC
Monsieur	LARROCHE	Serge	47600	ESPIENS
Monsieur	GARRABOS	Jean-François	47230	FEUGAROLLES
Monsieur	AREVALILLO	Joël	47600	FIEUX
Madame	LABORDE	Paulette	47600	FRANCESCAS
Monsieur	BOUTAN	Pascal	47310	LAMONTJOIE
Monsieur	ECHEVERRIA	Jacques	47170	LANNES
Monsieur	PERES	Serge	47600	LASSERRE
Monsieur	BIASOTTO	Ludovic	47230	LAVARDAC
Madame	SALIS	Isabelle	47230	LAVARDAC
Monsieur	CRUSSIÈRE	Sébastien	47230	LAVARDAC
Monsieur	BARBARA	Georges	47230	LAVARDAC
Monsieur	APPARTIO	André	47600	LE FRECHOU
Monsieur	LUSSAGNET	Jean-Pierre	47600	LE NOMDIEU
Monsieur	LALAUDE	Jean-Louis	47600	LE SAUMONT
Monsieur	LAMBERT	Jacques	47170	MEZIN
Madame	BOTTEON	Dominique	47170	MEZIN
Monsieur	MANABERA	Jean-Michel	47170	MEZIN
Monsieur	MALISANI	Francis	47310	MONCAUT
Monsieur	CHOISNEL	Nicolas	47600	MONCRABEAU
Monsieur	de COLOMBEL	Henri	47230	MONTGAILLARD
Monsieur	TOLOT	Jean-Louis	47600	MONTAGNAC-sur-AUVIGNON
Monsieur	POLO	Alain	47130	MONTESQUIEU
Monsieur	LACOMBE	Nicolas	47600	NERAC
Madame	BUSQUET	Edith	47600	NERAC
Monsieur	DUFAU	Patrice	47600	NERAC
Monsieur	ARNAUNE	Serge	47600	NERAC
Monsieur	DAVID	Hugues	47600	NERAC
Monsieur	GELLY	Marc	47600	LE FRECHOU
Madame	CASEROTTO	Evelyne	47600	NERAC
Monsieur	SANCHEZ	Frédéric	47600	NERAC
Madame	SERRES-SOLANO	Mélanie	47600	NERAC
Monsieur	GOLFIER	Patrick	47600	NERAC
Madame	BES	Ana-Paula	47600	NERAC
Madame	BERTHOUMIEU	Laurence	47600	NERAC
Madame	GARBAY	Stéphanie	47600	NERAC
Monsieur	SUAREZ	Jean-Pierre	47230	POMPIEY
Monsieur	de NADAILLAC	Jean	47170	POUDENAS
Monsieur	LEGENDRE	Pascal	47170	REAUPLISSE
Monsieur	SABATHIER	Michel	47170	SAINT PE SAINT SIMON
Monsieur	AIRODO	Daniel	47310	SAINT-VINCENT-DE-LAMONTJOIE
Monsieur	LINOSSIER	Robert	47170	SAINTE-MAURE-DE-PEYRIAC
Monsieur	SOUBIRON	Didier	47170	SOS-GUEYZE-MEYLAN
Monsieur	VICINI	Jean-Pierre	47230	THOUARS/GARONNE
Madame	BENLLOCH	Laurence	47230	VIANNE
Madame	AUTIPOUT	Michèle	47230	XAINTRAILLES

Les réunions d'élus

L'année 2020 a été marquée par les élections municipales, fortement perturbées par la crise sanitaire COVID. Les élections communautaires ont été retardées de plusieurs semaines. Les périodes successives de confinement ont ralenti l'activité des services et empêché l'organisation de réunions.

En 2020, les élus communautaires se sont réunis à l'occasion de 7 séances du conseil communautaire (170 délibérations présentées), 5 réunions du bureau communautaire et 4 réunions des vice-présidents (VP).



4
VP

5
Bureaux
13
Commissions

7
Conseils

170
Délibérations

Préalablement aux séances communautaires, et malgré la situation sanitaire restrictive, les commissions ont travaillé sur les dossiers, lorsque la période le permettait, comme suit :

Commissions	Date	Nombre de présents
Administration générale et Ressources Humaines 33 membres	09/12/20	13
Commission environnement 43 membres	08/10/20	30
Commission voirie 37 membres en plénière 13 membres en restreinte (R)	13/10/20	29
	03/12/20 R	12
Commission PEEJ/EMD 36 membres	08/10/20	19
	01/12/20	19
Commission urbanisme 37 membres	03/11/20	
Commission développement économique 37 membres	07/10/20	27
	02/12/20	26
Commission finances 35 membres	14/10/20	20
Commission action sociale 35 membres	06/10/20	27
Commission habitat 38 membres	29/09/20	25
Commission communication 36 membres	15/10/20	26

Les services

Administration générale

Effectif du service : 7 agents ETP

- Un Directeur Général des Services,
- Un Directeur Général Adjoint,
- Une Directrice juridique,
- Une Responsable administrative,
- Une Assistante administrative,
- Un archiviste-RGPD,
- Une technicienne de surface.

- **Adresse**

Centre Haussmann, 10 place Aristide Briand
47600 NERAC
Tel : 05 53 97 55 97

Missions principales

Le Directeur Général des Services organise l'administration des services en fonction des projets et décisions politiques avec l'appui du Directeur Général Adjoint et du Directeur des Services Techniques.

L'administration se réunit tous les lundis matin, et fait un point avec le Président sur les dossiers en cours le lundi, mercredi et jeudi après-midi.

Depuis janvier 2020, l'ensemble des services est regroupé sur le centre Haussmann. Ce regroupement a amélioré l'efficacité dans l'organisation des missions et le suivi des dossiers.

- **Réunions techniques**

Pilotage de 3 réunions techniques sur l'année réunissant les responsables de service pour le suivi des dossiers.

- **Courrier**

L'administration générale traite au quotidien le courrier arrivé et départ d'Albret Communauté (hormis l'urbanisme qui gère les enregistrements de façon autonome).

En 2020, quelques **5743 courriers reçus** (enregistrés, scannés et diffusés dans les services) ont été traités par les services, et près de **2461 courriers** ont été envoyés (par courriel ou voie postale).

- **Délibérations/Décisions**

Au travers des conseils communautaires et en vertu de la délégation du Président, actualisée le 09 juillet 2020, l'administration générale suit les délibérations et les décisions du Président.

En 2020 : **170 délibérations** votées en conseil communautaire (contre 179 en 2019) et **158 décisions** prises par le Président (contre 113 en 2019).

Les décisions sont prises au fil des semaines en fonction des besoins. Ces décisions sont rendues exécutoires une fois télétransmises au contrôle de légalité, affichées et publiées. Elles sont donc consultables à tout moment sur le site d'Albret Communauté : <http://www.albretcommunaute.fr/la-collectivite/les-decisions/decisions>

- **Réunions des secrétaires de mairie**

Depuis 2018 sont programmées deux fois par an, au printemps et à l'automne, des réunions des secrétaires de mairie.

L'objectif de ces rencontres :

- Echanger sur des dossiers en cours
- Engager une réflexion sur des pistes de mutualisation
- Répondre à des demandes sur des sujets précis, avec la présence d'intervenants extérieurs.

En 2020, compte tenu de la situation sanitaire, seule une réunion a pu être organisée :

Réunion du 22 septembre 2020 : 21 présents, 20 communes représentées sur 33.

- **Travail collaboratif avec l'EPIC – Office de Tourisme de l'Albret**

Une réunion toutes les 2 semaines est instaurée entre M. Cammarata, DGS et M. Chiesa, DGA avec M. Hache, Directeur de l'Office de Tourisme. Ce temps d'échange permet un suivi des dossiers, une coordination et une harmonisation sur les décisions majeures.

- **Affaire juridique et commande publique**

Depuis novembre 2020, une Directrice juridique a pris ses fonctions au sein du pôle fonctionnel d'Albret Communauté. Ses missions consistent en de l'assistance et conseils juridiques des élus et des services d'Albret Communauté dans tous les domaines du droit, comme suit :

Activités:

- Veille juridique
- Assistance et conseils juridiques en amont des projets et tout au long de leur vie
- Contrôle préalable des actes juridiques de la collectivité
- Tenue des assemblées
- Prévention et gestion des contentieux
- Mise en place procédure Commande publique d'Albret Communauté
- Sécuriser et sensibiliser à la protection des données (archivage, RGPD)

Accessoires : conseils juridiques aux communes membres

Cette direction suit également tous les dossiers de contentieux.

- **Archivage - RGPD**

Depuis avril 2020, un archiviste-délégué à la protection des données a pris ses fonctions. Ses missions sont mutualisées avec les communes du territoire.

Selon un planning réparti à 50% entre les services d'Albret Communauté et les communes il intervient sur :

- Des missions d'archivage, sur 4 axes d'intervention : classement, élimination, aménagement, récolement. Interventions sur 6 communes sur 2020 : Andiran, Mézin, Moncrabeau, Bruch, Réaup-Lisse et Xaintraillles.

Répartition des interventions :

Mois	Albret communauté	Communes
Avril	100 %	0 %
Mai	95 %	5 %
Juin	45 %	55 %
Juillet	45 %	55 %
Août	47 %	53 %
Septembre	50 %	50 %
Octobre	43 %	57 %
Novembre	37 %	63 %
MOYENNE	58 %	42 %



RGPD : délégué à la protection des données pour Albret Communauté et les 33 communes.

Effectif du service : 3 agents ETP

- 1 agent, directrice des affaires financières
- 2 agents, gestionnaires comptables

Missions du service

La vocation du service finances est de mettre en œuvre une politique dynamique de gestion et de planification budgétaire et financière pour Albret Communauté, conformément au cadre réglementaire.

Les principales missions consistent à :

- Piloter la conception du budget de l'établissement, ainsi que des budgets annexes
- Exécuter le budget principal et les budget annexes
- Construire des analyses prospectives
- Gérer la dette et la trésorerie
- Gérer l'inventaire
- Suivre l'ensemble des régies
- Mettre en œuvre des outils de pilotage budgétaire et financier
- Assister et conseiller sur l'aspect budgétaire les directions et services, ainsi que les communes membres.
- Comptabilité

Organisation

Le service est géré par :

- Une Directrice des Affaires Financières,
- Un gestionnaire comptable dont le temps de travail est réparti sur deux services :
80 % du temps de travail au service finances, 20 % du temps de travail au service Ressources Humaines.
- Une gestionnaire comptable dont les missions sont affectées pour 40% aux tâches administratives et comptables du service voirie.

Principaux dossiers mis en œuvre en 2020

- **Fiscalité Professionnelle Unique (FPU)**

La FPU a été mise en place le 1^{er} janvier 2020.

Cette réforme a nécessité la mise en place d'outils de dialogue et de gestion et la prise de décision en matière fiscale.

Principaux dossiers et outils mis en œuvre :

- CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées).
Sa création obligatoire a été actée en conseil communautaire de janvier 2020, l'installation des membres en conseil communautaire de septembre. Elle a pour mission d'établir un rapport sur l'évaluation des charges des compétences et des services transférés, au fur et à mesure de leur transfert, qui sera soumis au vote du conseil communautaire et de ses communes membres.
- CIID (Commission Intercommunale des Impôts Directs).
Les membres ont été désignés par la DDFIP (Direction Départementale des Finances Publiques) sur proposition du conseil communautaire de septembre 2020. Son rôle est d'émettre des observations et avis sur les nouvelles évaluations foncières des locaux

commerciaux et de participer aux travaux de mise à jour des locaux-types retenus. Enfin elle est informée sur les évaluations nouvelles des établissements industriels.

- Révisions des conditions d'harmonisation des bases minimum de CFE (Contribution Foncière Economique).

Les travaux d'harmonisation des bases minimum appliquées aux acteurs économiques ont été conduits dans un esprit d'équité sur l'ensemble du territoire. Les bases ont été actées en conseil communautaire de septembre 2020.

- Harmonisation de la politique d'exonération de CFE
Le passage à la FPU nécessite une harmonisation des politiques fiscales propres à la CFE. Il a été acté en conseil de septembre l'extension sur toutes les communes des exonérations appliquées sur certaines communes jusqu'en 2019.

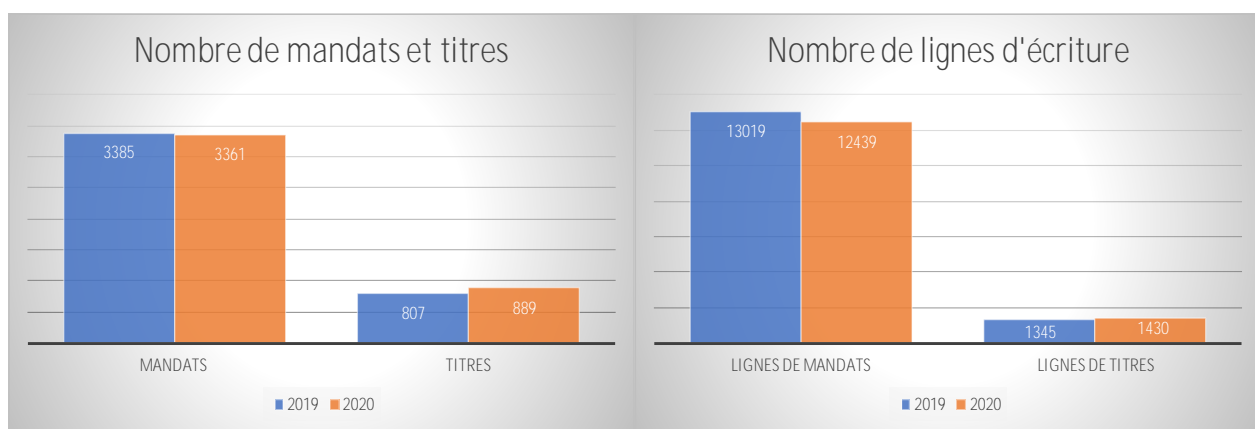
- **Mise en œuvre du paiement en ligne**

- Le paiement en ligne sera obligatoire dès le 1^{er} janvier 2022. La communauté de communes a mis en place ce dispositif pour les services de la petite enfance, enfance et jeunesse en 2020. Cette offre de paiement a nécessité de mettre en place une nouvelle structuration des régies d'encaissement.

Indicateurs de suivi du service

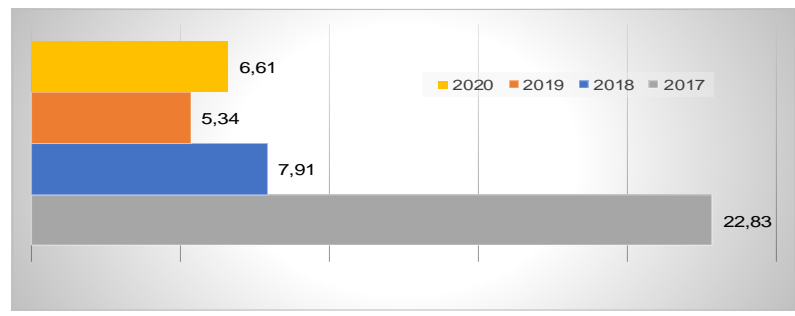
Le premier indicateur permet de dénombrer la quantité de mandats et de titres transmis par Albret Communauté (budget principal) au comptable public et de mesurer l'activité du service.

Il est important de rapprocher cet indicateur à celui du nombre de lignes d'écritures correspondant au nombre de mandats et de titres. Les lignes d'écritures correspondent au suivi analytique des dépenses et recettes de l'EPCI.



Le second indicateur, le délai global de paiement (DGP), est le délai qui s'écoule entre la date de réception de la facture par les services de l'acheteur (ou la date d'exécution des prestations si elle est postérieure) et la date de sa mise en paiement par le comptable public.

Le délai global de paiement est passé de 23 jours en 2017 à **7 jours en 2020**.



- **Résultat cumulé**

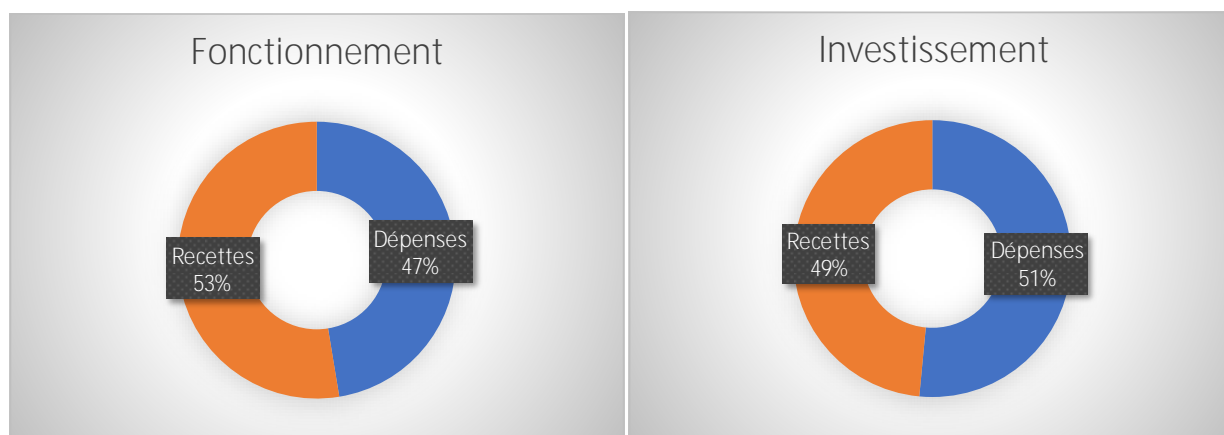
Albret Communauté clôture l'exercice 2020 avec un résultat d'exécution cumulé pour son budget principal de **+3.6 M€**, soit +1.2 M€ par rapport à 2019.

- **Vue globale des réalisations 2020 par section**

Les dépenses réelles du budget principal d'Albret Communauté s'élèvent à 18.6 M€ dont 14.4 M€ de dépenses de fonctionnement et 4.2 M€ d'investissement.

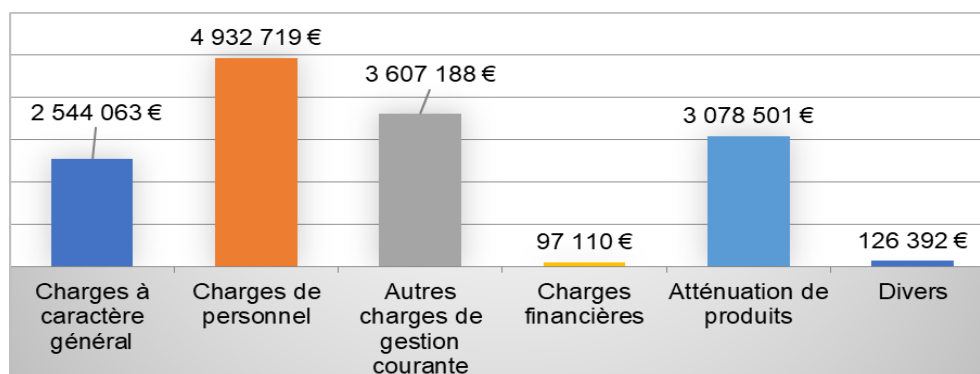
Les recettes réelles atteignent 19.9 M€, réparties entre la section de fonctionnement pour 15.9 M€ et 4 M€ pour la section d'investissement.

Les montants consolidés ne comprennent que les opérations réelles (hors résultat antérieur reporté). S'agissant d'écritures comptables internes entre sections, les opérations d'ordre (dotations aux amortissements, aux provisions, ...) en sont exclues.



- **Section de fonctionnement**

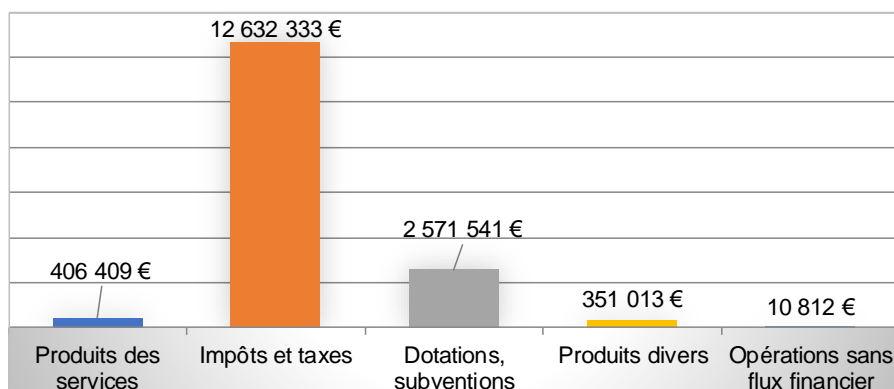
Dépenses réelles



Les charges à caractère général (18 % des dépenses réelles) comportent l'ensemble des frais (hors masse salariale) nécessaire au fonctionnement de l'ensemble des services publics en lien avec les politiques communautaires. Les « autres charges de gestion courante », représentant 25 % des dépenses réelles, sont composées pour 71 % des charges du service d'ordures ménagères soit 2,5 M€ et pour 12 % soit 435 K€ des subventions aux organismes publics (dont l'Office du Tourisme et Agrinove).

Les frais de personnel représentent 34 % des dépenses réelles. Le poste « atténuations de produits » représente 21 % des dépenses réelles pour la première année. Il est principalement composé du reversement de la fiscalité aux communes suite au passage à la FPU.

Recettes réelles



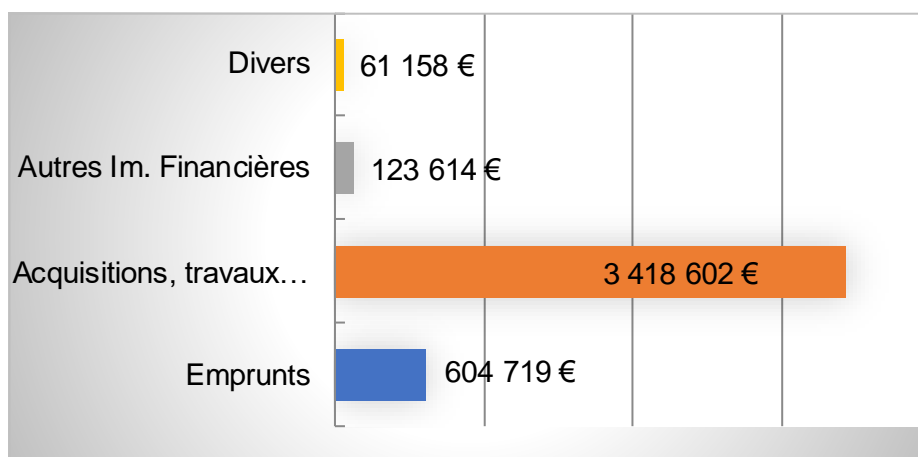
Les recettes réelles de fonctionnement sont composées pour 79 % de la fiscalité (fiscalité sur les ménages et fiscalité économique).

Les dotations et subventions, 16 % des recettes réelles sont composées principalement de la dotation de compensation pour 25 % dont le montant supérieur de 500 K€ par rapport à 2019 correspondant au transfert d'une dotation versée aux communes avant le passage à la FPU. Cette dotation complémentaire est reversée aux communes dans le cadre des attributions de compensation. Les principales autres composantes de ce chapitre sont les aides de la CAF et de la MSA pour le secteur enfance jeunesse, et l'aide de l'Etat pour le fonctionnement de la Maison France Services.

Les produits des services, 3% des recettes réelles, sont principalement composés des recettes des services enfance jeunesse dont la crise sanitaire a considérablement affecté leur fonctionnement.

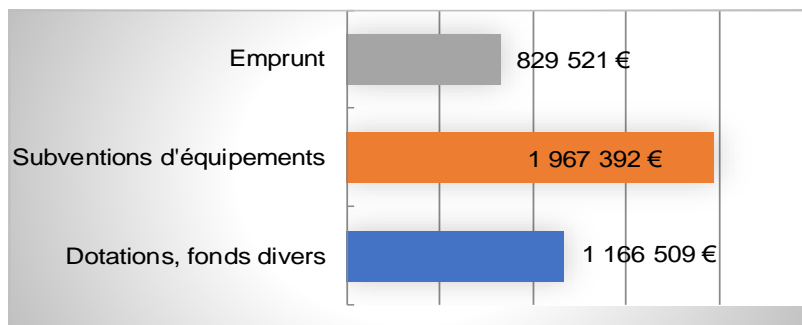
o Section d'investissement

Dépenses réelles



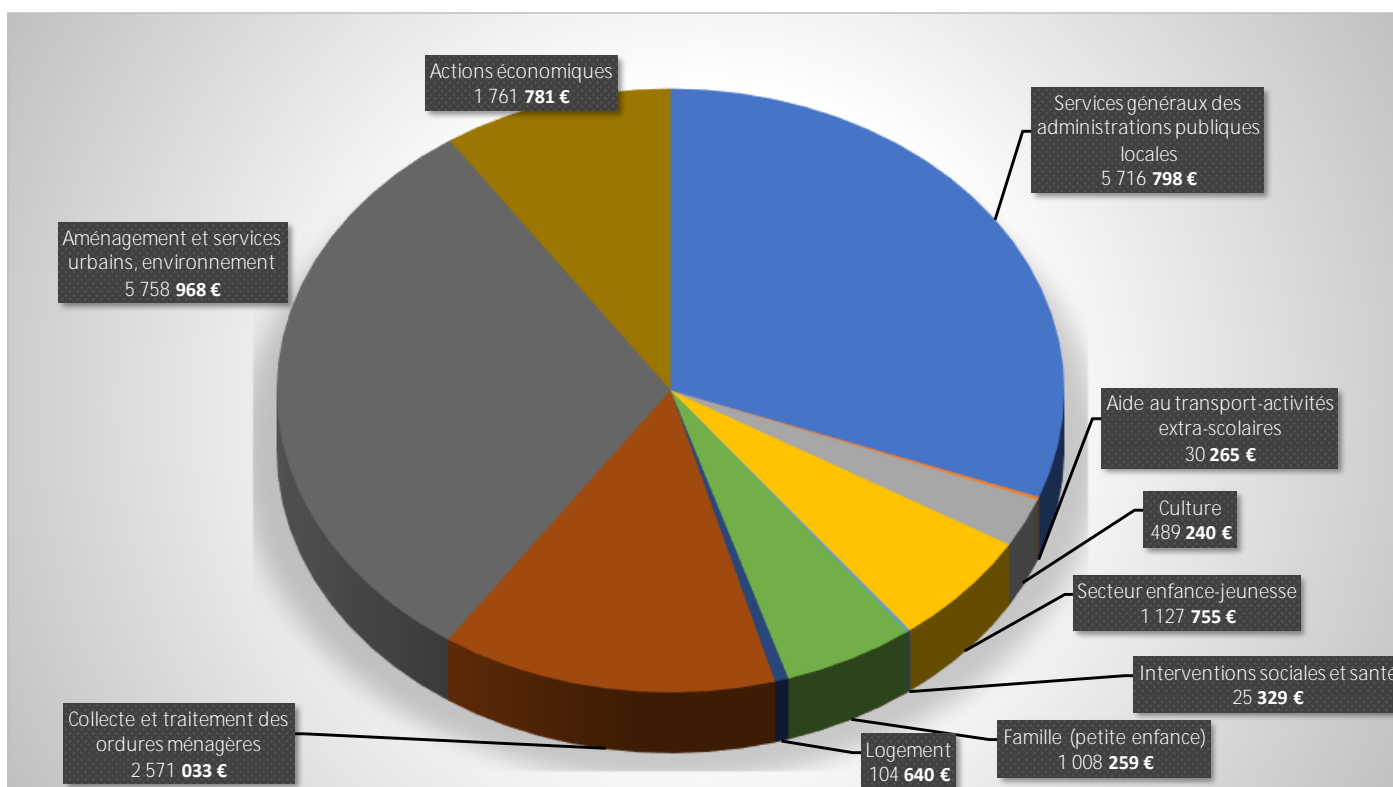
Le remboursement du capital des emprunts représente 14 % des dépenses réelles. Les travaux et acquisitions d'investissement réalisés dans le cadre de la politique communautaire représentent 81 %, dont les principaux travaux concernent l'Aire d'Accueil des gens du voyage et les travaux de voirie avec, entre autres, le « tourne à gauche » situé au LIDL à LAVARDAC.

Recettes réelles

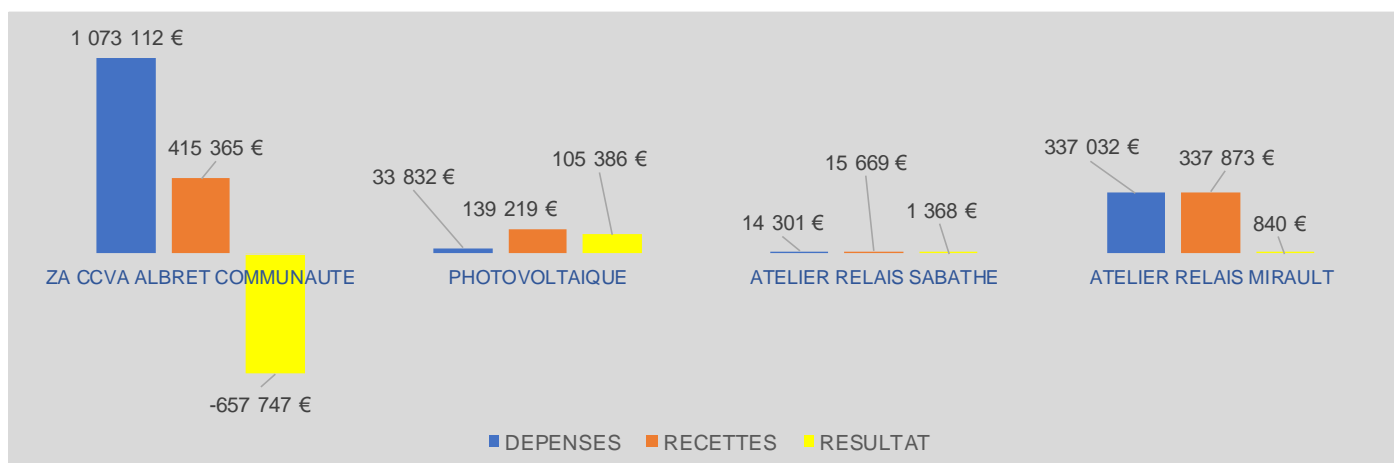


Les dotations et fonds divers représentent 29 % des recettes réelles et sont composés de l'excédent de fonctionnement capitalisé contribuant ainsi au financement des dépenses d'investissement et du FCTVA. Deux emprunts ont été contractés et représentent 21 % des recettes. Les subventions d'équipements, qui représentent 50 % de l'exécution budgétaire, sont principalement composées d'aide pour la mise en place de l'aire d'accueil des gens du voyage (33%), du solde pour la piste cyclable « scandibérique » (16 %) et de différentes aides pour des travaux de voirie, l'acquisition de véhicules « propres »

- Dépenses par politique communautaire



- Exécution des budgets annexes

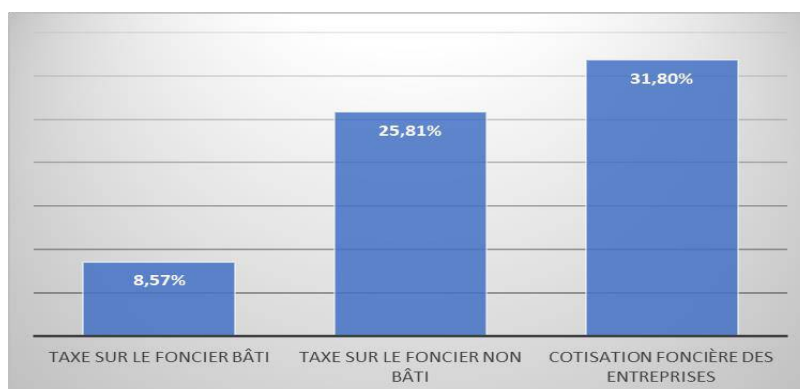


En 2019 il a été procédé à une rationalisation des budgets annexes. En conséquence, en 2020, seuls 4 budgets annexes avaient une activité budgétaire.

- La fiscalité directe locale : maintien des taux

L'année 2020 est l'année de passage à la Fiscalité Professionnelle Unique. Il a été acté un taux unique pour la fiscalité des entreprises de 31.80 % avec un lissage sur 6 ans. Ce taux sera donc identique sur tout le territoire en 2025.

La taxe d'habitation n'est plus votée depuis 2020 suite à la réforme de 2018. Son taux est juste maintenu pour la taxe d'habitation sur les résidences secondaires. Il est figé sur la base du taux de 2019.



- La dette

L'incontournable ratio d'analyse financière : la capacité de désendettement.

Ce ratio permet d'évaluer la situation financière d'une collectivité ou d'un groupement de communes. Il permet de déterminer le nombre d'années (théoriques) nécessaires pour rembourser intégralement le capital de la dette, en supposant que la collectivité ou le groupement de communes y consacre la totalité de son épargne brute.

Le ratio de la collectivité au 31 décembre 2020 de **2.9 années** est relativement bas et confortable.

Ressources Humaines

Effectif du service : 4 ETP

- 1 agent, Directrice des Ressources Humaines
- 2 agents, 1 assistante RH, 1 gestionnaire paie/carrière
- 1 agent, conseiller en prévention des risques professionnels

Missions du service

Les missions du service consistent en :

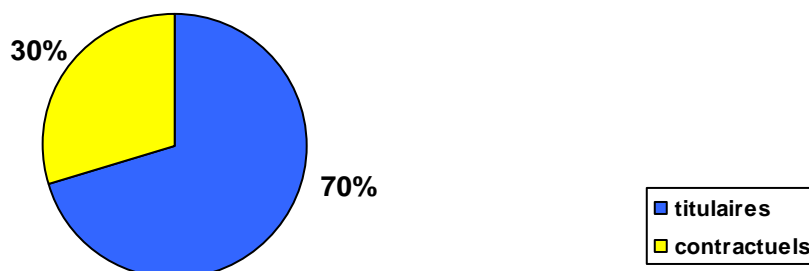
- La Gestion administrative de la carrière des agents
- L'Elaboration de la paie
- Le Déploiement de nouvelles fonctionnalités du logiciel RH
- L'organisation et le suivi des instances consultatives (Comité Technique et Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail)
- Le suivi du document unique
- Le suivi des préconisations du médecin de prévention lors des visites médicales (aménagement de poste de travail et fourniture d'EPI)
- Le conseil et l'assistance auprès des services et des agents en matière de sécurité et de santé

Activités du service

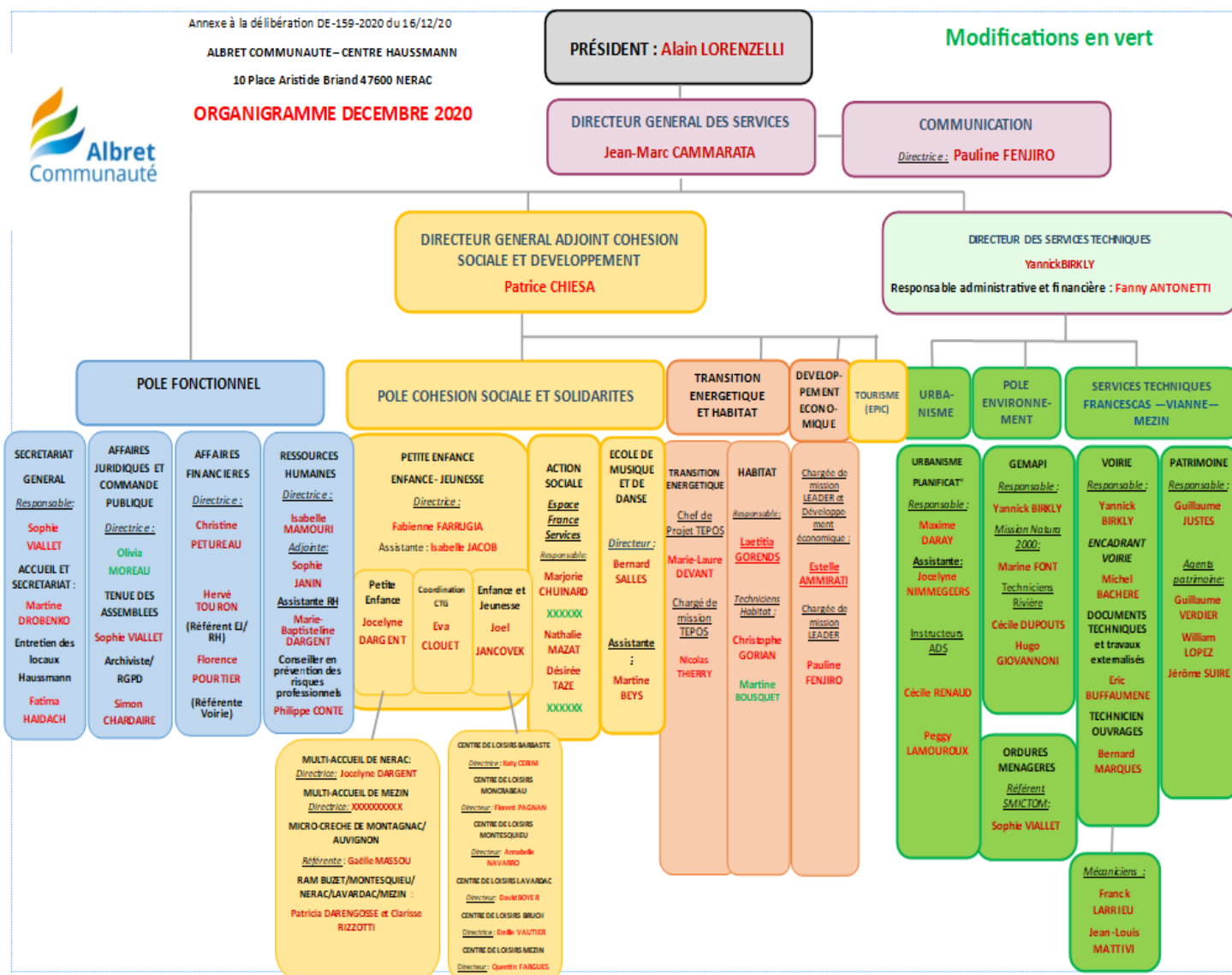
- Déploiement de la dématérialisation des congés à l'ensemble des services
- Mise en application du versement du Complément Indemnitaire Annuel (CIA) tenant compte de l'entretien professionnel
- Planification et organisation de formations relatives à la sécurité (PSC1, SST.....)
- Suivi et rédaction de notes de services dans le cadre de la gestion de la pandémie COVID 19
- En partenariat avec le CDG 47 organisation de sessions de formation des agents de prévention de la collectivité

• Effectifs de la collectivité au 31/12/2020

Agents en position d'activité (tous statuts)	144
Fonctionnaires (titulaires et stagiaires)	102
Contractuels occupant un emploi permanent	42



• Organigramme



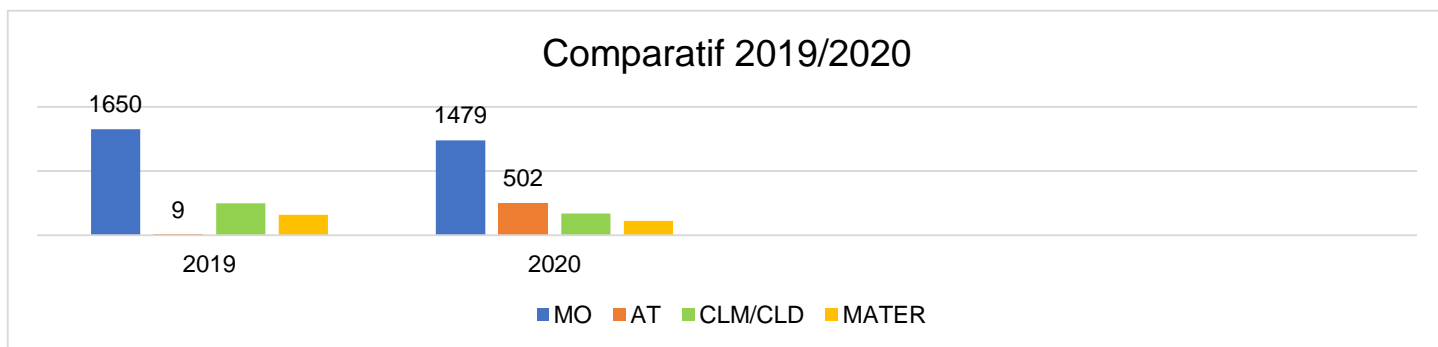
De nouveaux services ont été créés au sein de la collectivité :

Le service habitat, en charge de la coordination et de l'animation de l'ORT, ainsi que de l'amélioration de l'Habitat sur le territoire, et le service Communication.

• Absences

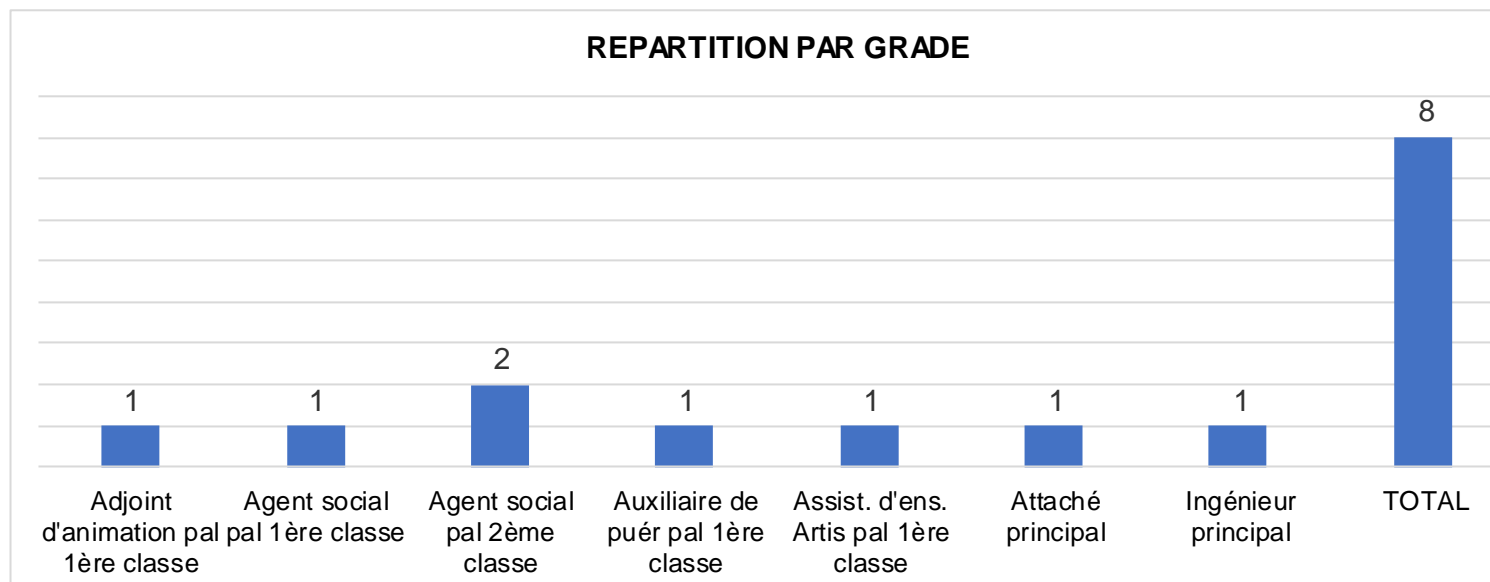
Décompte des jours d'absence - Répartition par type d'absence

Maladie ordinaire	1479 jours
Accidents du travail et maladies professionnelles	502 jours
Longue maladie, disponibilité d'office, grave maladie, maladie longue durée	336 jours
Congés de maternité	224 jours



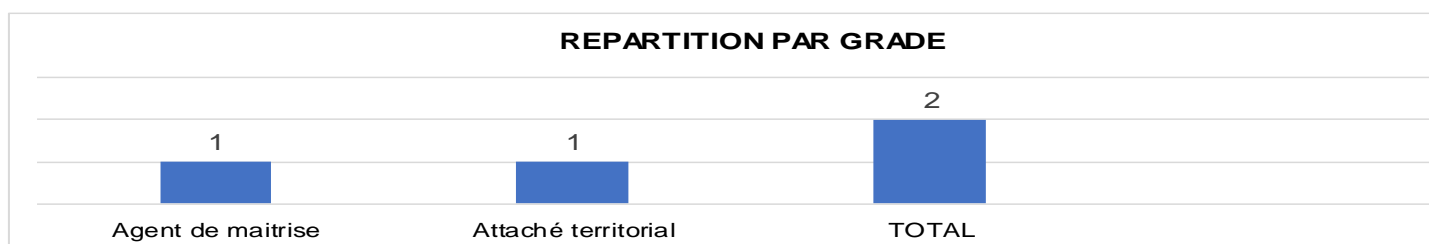
Nous pouvons observer une nette augmentation des absences pour accident du travail, du fait de la requalification d'un arrêt de maladie ordinaire en accident du travail imputable au service sur les années 2019/2020.

- Avancements de grade**



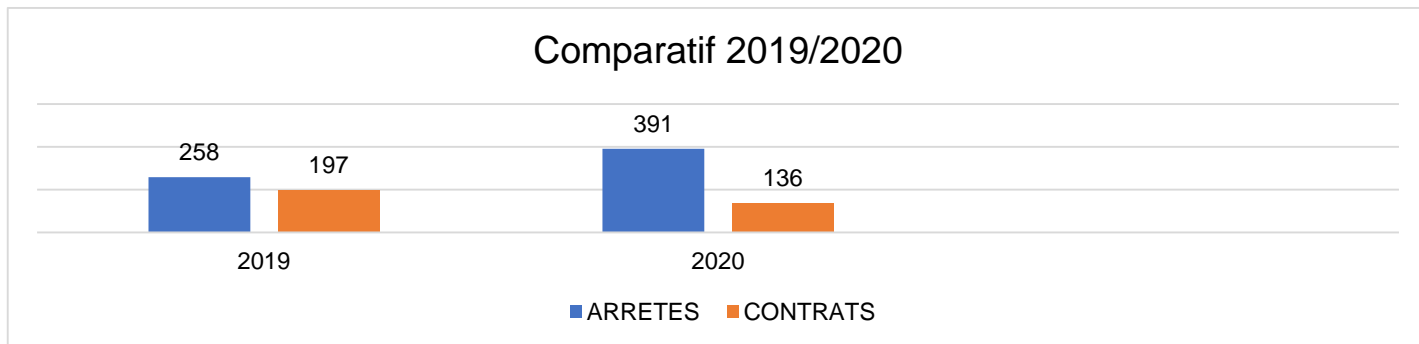
L'avancement de grade constitue un changement de grade à l'intérieur d'un même cadre d'emplois et n'est pas soumis aux quotas. Il intervient après avis de la Commission Administrative Paritaire du CDG 47 jusqu'au 31/12/2020.

- Promotion interne**



La promotion interne constitue un changement de cadre d'emplois et est soumise à des quotas prévus par les statuts particuliers. Elle intervient après avis de la Commission Administrative Paritaire du CDG 47 jusqu'au 31/12/2020.

- Actes réalisés sur l'année

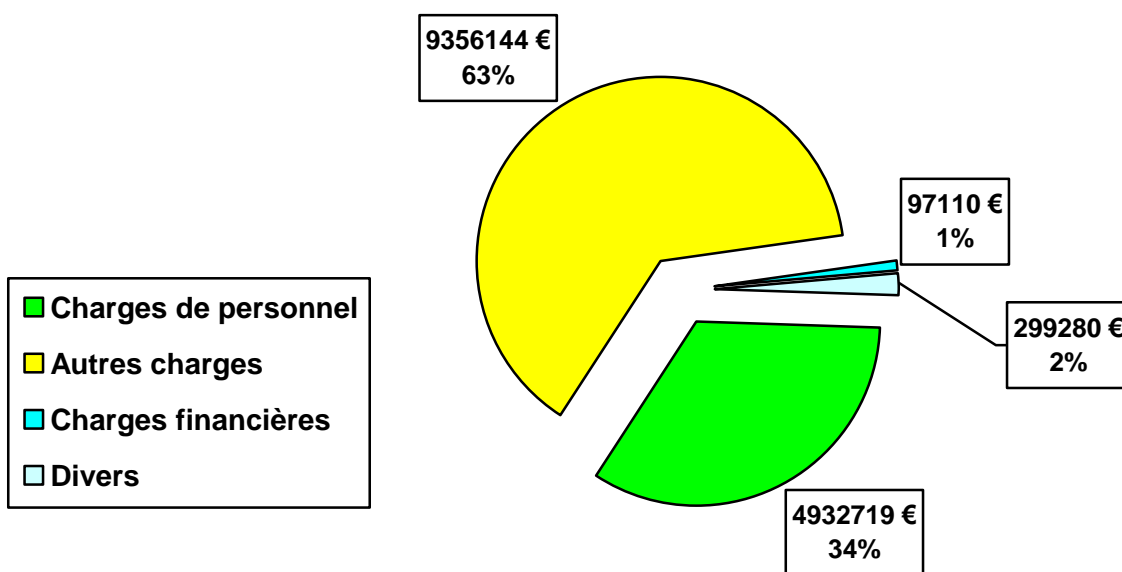


- Formations

Du fait des mesures sanitaires de l'année 2020, la plupart des formations prévues ont été reportées ou annulées.

- Charges de personnel

Dépenses de fonctionnement 2020



Urbanisme – Instruction du Droit des Sols - Planification

Effectif du service : 4 agents ETP

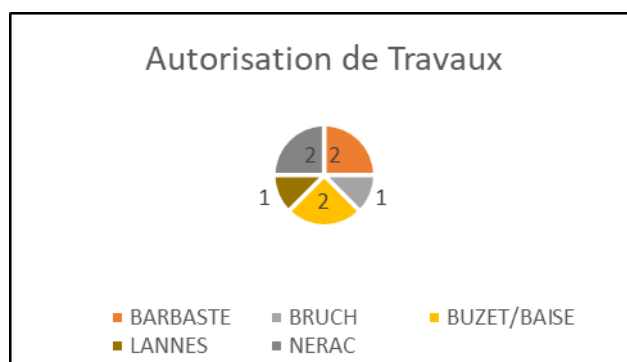
Le service urbanisme est composé de **4 agents à temps complet** :

- 1 agent, responsable de service en charge de la planification
- 1 agent, assistante administrative - Secrétariat
- 1 agent, instructrice Autorisations du Droit des Sols
- 1 agent, instructrice Autorisations du Droit des Sols

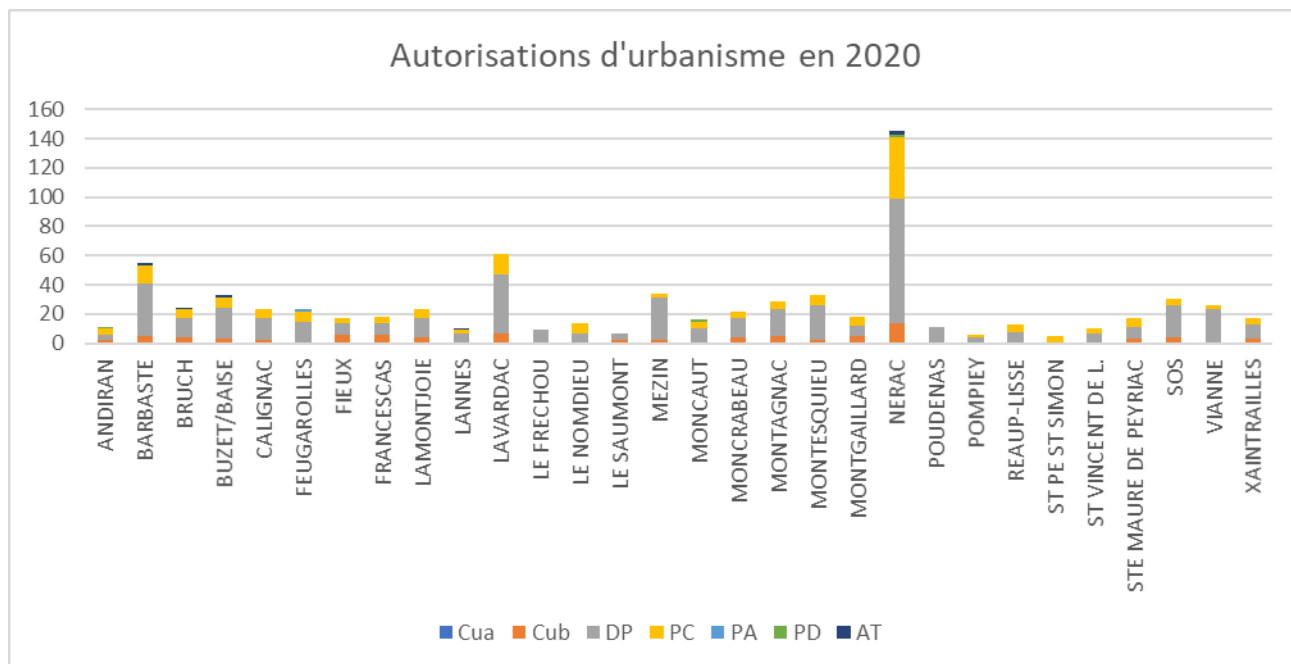
Autorisations du Droit des Sols (ADS)

760 dossiers traités en 2020

DOSSIERS 2020	
Type	Nombre
DP - Déclaration Préalable	474
PC - Permis de Construire	183
PA - Permis d'Aménager	1
PD - Permis de Démolir	4
AT - Autorisation de Travaux	8
CUB - Certificat d'Urbanisme Opérationnel	90
TOTAL	760



8 Autorisations de Travaux suite à des travaux sur des Etablissements Recevant du Public (commerces, crèche, ...)



- **Solution logicielle ADS :**

Dénonciation de la convention avec le CDG47 et suppression de l'outil GEOSIGWEB.

Acquisition et formation des agents sur le logiciel OPENADS (logiciel ADS).

Acquisition du logiciel cartographique MonTerritoireCarto.

- **Missions complémentaires :**

- Renseignements auprès des élus et des administrés et accompagnement dans les projets.
 - Accompagnement technique des maires dans les procédures administratives et/ou contentieuses liées aux autorisations d'urbanisme.
 - Information régulière des mairies par l'envoi d'éléments sur les nouveaux textes applicables et les mises à jour des documents (Plan de Prévention des Risques, Cerfa, ...).
 - Rédaction, en relation avec les services, des autorisations d'urbanisme pour les biens d'Albret Communauté. Travail sur le dossier d'accessibilité des bâtiments intercommunaux avec l'architecte et les services concernés.

Planification

2 Procédures d'ajustement de Plan Locaux d'Urbanisme approuvées

- Modification du PLU de Saint-Vincent-de-Lamontjoie
- Mise à jour du PLU de Lamontjoie

1 Procédure d'ajustement de documents d'urbanisme engagée

- Modification du PLUi du Mézinis : organisation, participation à l'élaboration de l'ensemble des documents d'urbanisme

SCoT

- Ré-approbation du SCOT suite à remarques du contrôle de légalité le 09/10/2020

PLUi

- Rédaction du cahier des charges (CCTP)
- Mise en œuvre du Marché Public
- Choix du Bureau d'études (Agence METAPHORE)

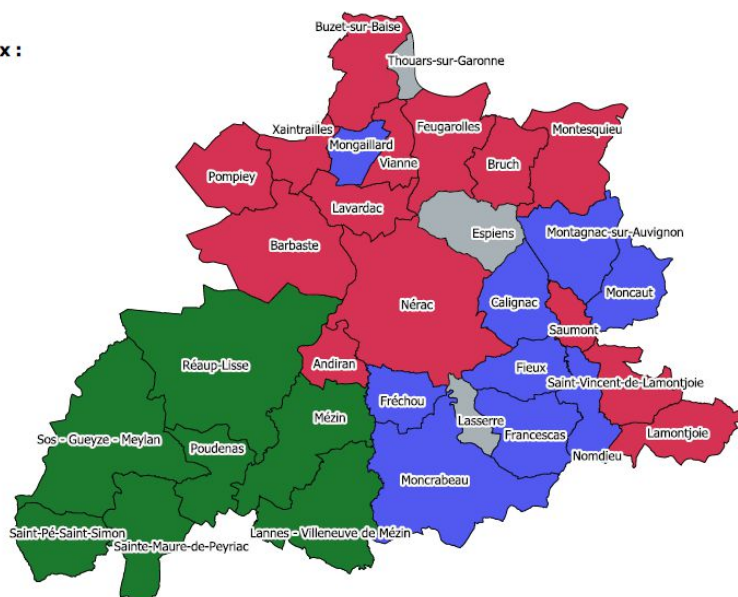
- **Missions complémentaires :**

- Analyse des documents d'urbanisme communaux et de leurs possibilités d'évolution
- Récolte et transmission des données pour le PLUi
- Publication et mise à jour des documents d'urbanisme sur le site internet d'Albret Communauté

Statut des documents d'urbanisme communaux sur le territoire d'Albret Communauté

Documents d'urbanisme communaux :

- Pas de document en cours
- Carte communale
- PLU
- PLUi



Carte réalisée en mars 2020 par Albret Communauté
Source : IGN, 2015



• Perspective 2021 du service Urbanisme-Aménagement du Territoire

○ Planification :

- PLUi

- Organisation des entretiens en Mairie
- Organisation de la réunion de lancement
- Organisation de restitution des phases de diagnostics
- Suivi de la phase diagnostic et élaboration du Rapport de Présentation

- Procédures d'ajustement de documents d'urbanisme :

- Mise en compatibilité du SCOT Albret Communauté (Projet Serre BINDA)
- Mise en compatibilité du PLU d'Andiran (Projet Serre BINDA)
- Mise en compatibilité du PLU de Lamontjoie (Projet de Zone d'Activités secteur Lacablanque)
- Modification du PLU de BRUCH (Projet de centrale photovoltaïque flottante)
- Modification de PLUi du Mézinois (projet de centrale photovoltaïque au sol)
- Modification du PLU de Feugarolles (rectification d'erreur matérielle)

○ Autorisations du Droit des Sols :

- Mise en place de la Dématérialisation et de la Saisine par Voie Electronique (SVE) des autorisations d'urbanisme
- Organisation de réunions de formation logiciel OPENADS pour les secrétaires de mairie et chargés d'urbanisme.
- Réorganisation de l'équipe

Effectif du service : 3 agents ETP

- 1 responsable de service en charge de l'ORT (Opération de Revitalisation de Territoire)
- 2 techniciens

Habitat – PIG – Action Logement

Les techniciens assurent :

- Les conseils techniques sur les travaux à réaliser,
- Les visites techniques des logements en amont du dépôt des dossiers et à la fin des travaux,
- L'accompagnement des propriétaires pour le montage de dossier, le choix des travaux et des artisans.

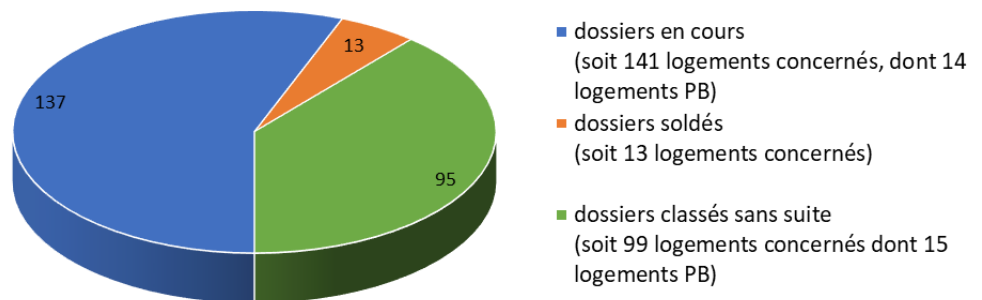
PIG : Programme d'Intérêt Général de l'habitat lancé fin 2019 : aides versées par Albret Communauté aux propriétaires qui réalisent des travaux d'autonomie de la personne et d'économies d'énergies en complément des aides de l'ANAH.

Action Logement (AL) : lancement en octobre 2020 d'un partenariat pour accompagner les propriétaires dans le montage des dossiers de demande d'aides auprès d'Action Logement pour les travaux de rénovation énergétique ou d'adaptation à la perte d'autonomie. En décembre, Action Logement a abandonné son dispositif d'aide sur le volet « rénovation énergétique ».

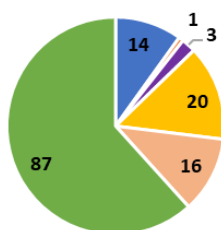
Dans le cadre du PIG, les logements occupés des propriétaires bailleurs (PB) sont éligibles aux aides sous réserve des conditions de ressources des locataires et du conventionnement des loyers avec l'ANAH. En ce qui concerne les logements vacants seuls ceux des centres bourgs de Nérac, Barbaste, Lavardac, Buzet-sur-Baïse, Vianne, Francescas, Lamontjoie, Mézin et Sos, sont concernés et sont soumis aux mêmes règles de conventionnement et des conditions de ressources des locataires.

Pour les propriétaires occupants, pour obtenir des aides dans le cadre du PIG, il faut faire réaliser par des entreprises qualifiées, des travaux qui engendrent un gain énergétique significatif (35%) et ne pas dépasser un certain plafond de ressources.

Guichet Unique de l'Habitat 245 personnes renseignées/ 253 logements



Répartition des dossiers en cours (en nombre de logements)

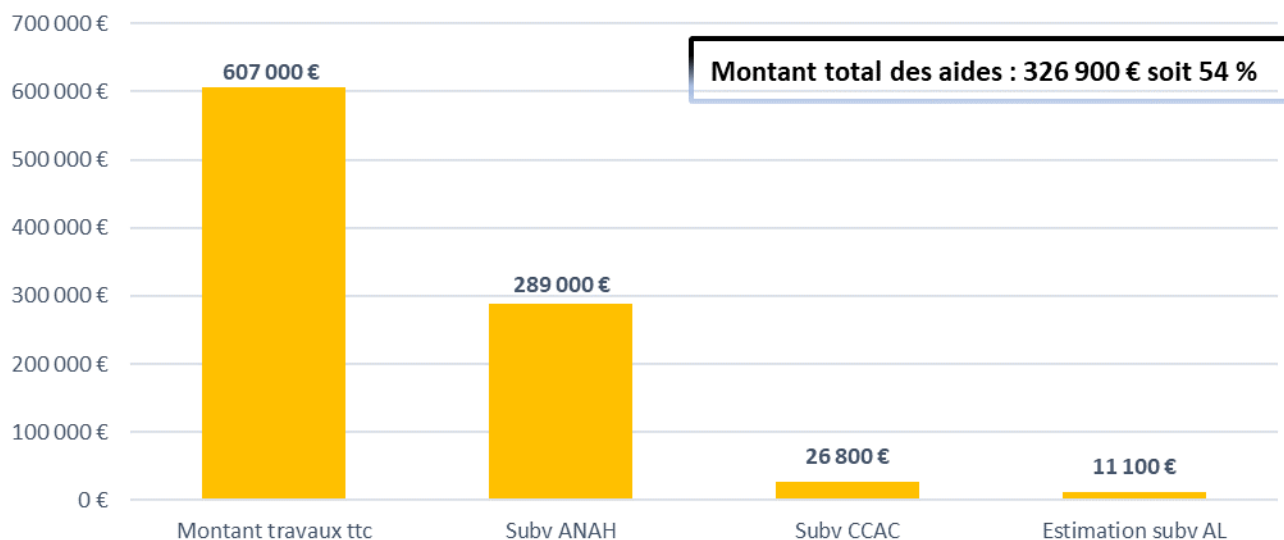


- PB (PIG)
- PO Action Logement (AL)
- PO cofinancement AL/PIG
- PO agréés (PIG)
- PO attente doc (PIG)
- PO contact (PIG)

En cours : contacts en réflexion, logements visités, dossiers déposés et/ou agréés

Sans suite : pas de dossier déposé dans le cadre du PIG ou d'Action Logement mais conseils techniques sur les travaux et les aides financières (Ma PrimeRenov, Certificats d'économie d'énergie (CEE), Caisses de retraite).

Montants générés en 2020



Le poste du technicien en charge du PIG est financé par l'ANAH à hauteur de 82%.

Dans le cadre de la convention de partenariat avec EFFY, signée le 21 juin 2020, la CCAC accompagne les particuliers pour l'obtention des certificats d'économie d'énergie (CEE) suite à la réalisation de leurs travaux par une entreprise qualifiée. En 2020, 8 dossiers ont été déposés dont 2 validés.

- **Perspectives 2021 Habitat**

- Lancement de l'étude pré-opérationnelle pour l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat – Renouvellement Urbain (OPAH-RU)
- Lancement de la plateforme de rénovation énergétique de l'Albret (conseiller FAIRE - Faciliter, Accompagner et Informer pour la Rénovation Énergétique)
- Lancement du diagnostic du Programme Local de l'Habitat (PLH)

DOREMI

Albret Communauté adhère au réseau DOREMI pour la période allant du 30/06/2019 au 31/12/2021. Le but de la démarche est de rénover des logements afin d'atteindre des performances énergétiques équivalentes à du BBC (bâtiment basse consommation) avec des artisans locaux formés qui coordonnent leurs interventions.

Un groupe d'artisans a été constitué. Le lancement du premier chantier DOREMI en Nouvelle-Aquitaine a été fait à Sos, en présence de la Ministre du logement, en octobre 2020.

- **Perspectives 2021 Habitat**

Constituer un ou deux groupement(s) d'artisans supplémentaire(s) pour assurer la rénovation énergétique performante de 3-4 logements par an.

ORT

Lancement de l'Opération de Revitalisation du Territoire en avril 2020 par la définition des périmètres et de la stratégie sur les communes de Barbaste, Lavardac, Nérac, Mézin, Buzet-sur-Baïse, Vianne, Francescas, Sos et Lamontjoie. Cette mission a été confiée au cabinet David Lestoux et Associés.

L'ORT a pour but de maintenir l'attractivité du territoire, en travaillant essentiellement sur le logement et le commerce dans ces neuf communes.

- **Perspective 2021 Habitat**

Finalisation et signature de la convention.

Aménagement et Développement Economique

Effectif du service : 1 ETP

- 1 agent, chargée de mission Leader et développement économique

Mission du service

Participer à toute réflexion ou à toute action de nature à favoriser le développement économique du territoire, et concourir à la vitalité de celui-ci, en travaillant en transversalité avec les différents services : « Transition énergétique », « Urbanisme » et « ORT-Habitat », « Services Techniques »,...

On y traite :

- Du **développement économique et du tourisme**, comprenant tout ce qui relève des zones d'activités et de la politique locale du commerce, de la promotion du tourisme par le biais de l'Office de Tourisme, du déploiement du Très Haut Débit ;
- Des **procédures contractuelles**, comme la mise en place, la gestion et le suivi du programme européen LEADER, et de la contractualisation avec la Région par le biais du Contrat de Dynamisation et de Cohésion, du Contrat de ruralité, ...

Toutes ces dimensions sont étroitement liées de manière à ce que le service puisse intervenir en faveur du développement et du soutien à la vie locale.

Activités du service

- **Zones d'activités : aménagement (en partenariat avec les services techniques), commercialisation et acquisitions foncières**

- Aménagement de la zone d'activités de « Lhérisson » à LAVARDAC afin d'y accueillir le nouveau supermarché LIDL (déménagement de Nérac à Lavardac et extension)



- Création d'une nouvelle zone d'activités artisanales intercommunale à « Lacablanque » à Lamontjoie permettant de desservir l'axe Albret-Gers par la RD 931
 - Signature de l'acte d'achat de 4ha 42a 40 ca le 30 juin 2020 pour 85 000€
 - Désignation de l'architecte paysagiste : Cabinet HUSSON
 - Désignation du Maître d'œuvre AVP : Cabinet AC2i



➤ Expertise immobilière de la Zone d'Activités de Lapuzoque (SOS)

La ZA de SOS est divisée en deux parties :

- Une partie réservée à la production photovoltaïque (bail emphytéotique URBASOLAR)
- Une partie dédiée à la location de locaux (M. CASTANY, apiculteur / Entreprise de constructions métalliques ZWANG)

Albret Communauté a proposé aux locataires de devenir propriétaires au prix de l'estimation.



➤ Commercialisation de :


- 1 atelier-relais sur MEZIN pour l'euro symbolique (levée d'option fin de bail)
- 2 compromis signés concernant 1 lot à Labarre II (NERAC) et 1 lot à Larqué (MONTESQUIEU)

Nota bene : la crise COVID a nettement impacté l'activité économique de l'Albret et a engendré le « gel » de nombreux projets.

• **COVID 19 / Soutien aux entreprises**

Face à l'épidémie de la maladie covid-19, Albret Communauté a mobilisé un certain nombre de moyens visant à soutenir les entreprises les plus vulnérables, impactées par les mesures de confinement liées à la lutte contre la propagation du virus.

- ➔ Participation au Fonds de Solidarité d'Etat pour 15 000€ (conventionnement)
- ➔ Participation au Fonds de prêts Solidarité et Proximité pour 2€/habitant, soit 52 614€
- ➔ Création d'un fonds de soutien local ad hoc venant en appui des dispositifs existants (MUSAE)

<p>Mesures Urgence Soutien Acteurs Economiques ... de l'Albret</p> 	<p><u>Bilan 2020 :</u></p> <p>Albret Communauté a participé au fonds de prêt régional à hauteur de 52 614€, et c'est 132 000€ de prêts qui, au final, ont été accordés aux entreprises de l'Albret (la solidarité et la péréquation ont fonctionné).</p> <p>Sur le dispositif local financé directement par Albret Communauté, 151 000€ ont été débloqués pour une quinzaine d'entreprises de l'Albret demandeuses, dont :</p> <ul style="list-style-type: none">- 71 000€ sous forme de prêts à 0%- 80 000€ sous forme de subventions. <p>De même il a été accordé 2 mois d'exonérations de redevance aux délégataires de service public et locataires des ports ayant fait l'objet d'une obligation de fermeture, ainsi qu'aux locataires demandeurs (Buzet-sur-Baïse et Nérac).</p>
---	--

• **Installation du projet GAAMA à la Maison Aunac**

L'Association « La Rue des Artisans d'Art et des Créateurs » a sollicité la Communauté de Communes pour l'utilisation du rez-de-chaussée de la Maison Aunac (attenante au Moulin des Tours) aux fins d'y créer une galerie d'art associative permettant d'exposer et de commercialiser des œuvres.

Cette installation a nécessité quelques travaux de nettoyage, peinture et d'éclairage, installation du wifi,... avec l'intervention du service Patrimoine d'Albret Communauté.

Galerie
d'Art
Associative
Maison
Aunac



L'Association est locataire (prix coûtant) et partage les murs avec l'Ecole de Danse intercommunale.

A terme, GAAMA souhaiterait se développer en pôle de formation aux Métiers d'Art et pôle d'animation touristique et ludique (accueil jeune public, Journées Européennes, Marché de Noël,..).

• Politique locale du commerce

Le chantier sur la politique locale du commerce s'est poursuivi en 2020, et le Cabinet LESTOUX et Associés s'est attelé à établir un diagnostic artisanal (après le diagnostic commercial 2019).

La Région Nouvelle-Aquitaine aide financièrement les territoires qui mettent en place une action collective sectorielle ou multisectorielle de soutien de la performance des entreprises et des filières.

Albret Communauté a répondu présent et lance, en parallèle de l'Opération de Revitalisation du Territoire, les prémices d'une **Action Collective de Proximité** consistant en des aides directes à l'investissement, à la digitalisation et aux travaux de transition énergétique des TPE qui se seront prêtées à un audit de croissance. Cette opération serait validée au niveau régional en 2021.



• Partenariats avec l'Office de Tourisme de l'Albret

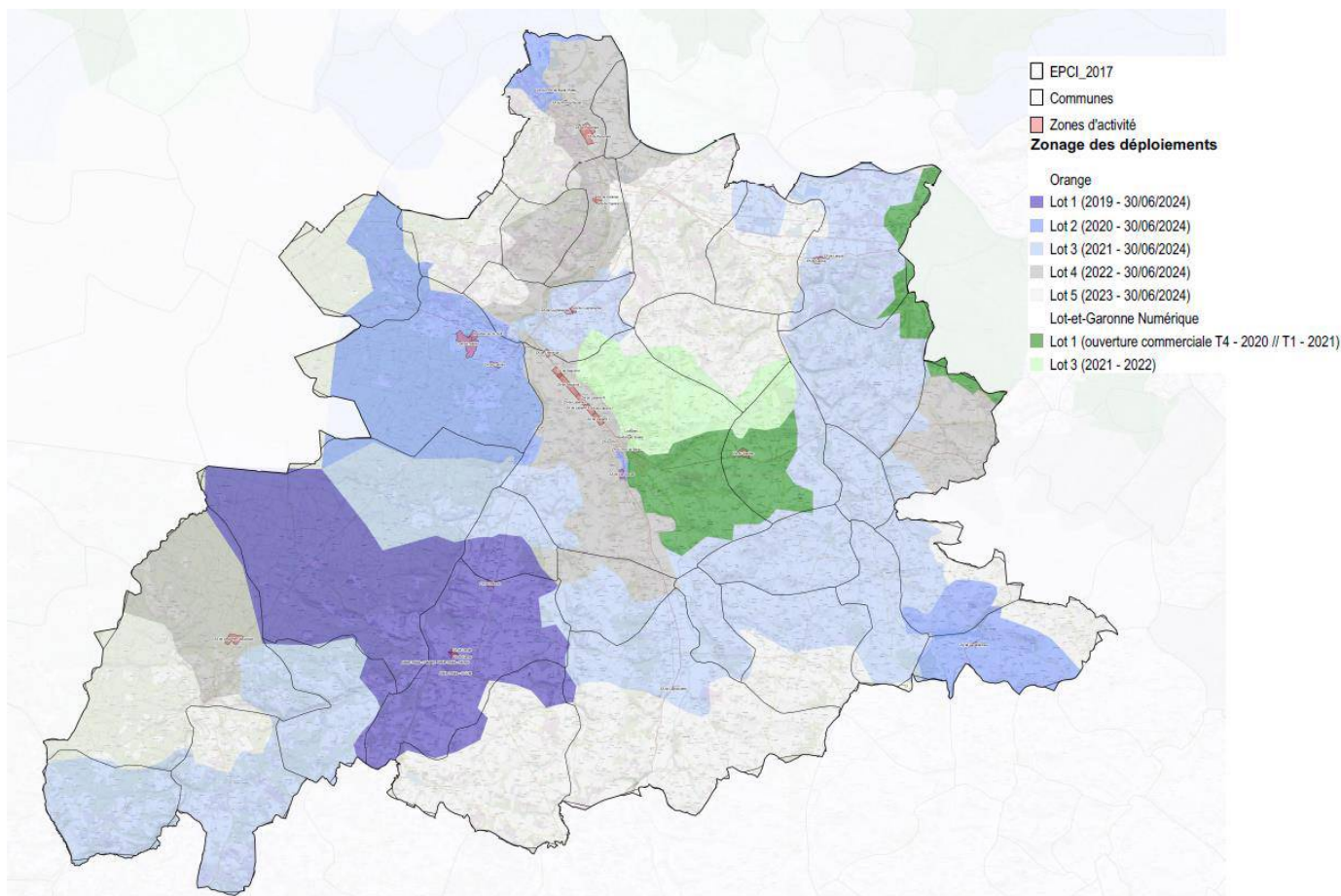
- Participation à l'élaboration du plan d'actions touristiques qui fait suite au diagnostic touristique
- Travail partenarial sur le port de Nérac (investissement : Albret Communauté / fonctionnement : Office de Tourisme de l'Albret)

• Très Haut Débit

Le déploiement du THD se poursuit sous la maîtrise d'ouvrage du Syndicat Mixte Lot-et-Garonne Numérique. La phase « Commercialisation » a commencé sur le secteur du Mézinais.

Coût annuel : 37 000€ jusqu'en 2023, année de couverture totale du territoire.

L'état d'avancement du déploiement a été présenté le 2 décembre 2020 par le Directeur du SMLGN lors de la Commission Développement économique n°2, la Commission Développement économique n°1 du 7 octobre 2020 ayant eu trait à l'étendue de la compétence.



- **Participation au Salon des Entrepreneurs**

Albret Communauté s'est joint avec d'autres territoires du Département au Salon des Entrepreneurs, organisé à Paris les 4, 5 et 6 février 2020. Dans la mouvance du slogan « Paris je te quitte », l'objectif était le démarchage direct d'entrepreneurs, créateurs ou demandeurs d'emploi parisiens, ainsi qu'une sensibilisation aux atouts de notre territoire. Ce marketing territorial n'a pas abouti mais a permis de créer du réseau et de comparer les offres concurrentes (benchmark).

Procédures contractuelles

- **Programme européen LEADER**

Un seul Comité de programmation s'est tenu en 2020 (contre 3 en 2019) du fait de l'impossibilité de se réunir sur une grande partie de l'année (COVID-19). Néanmoins, les taux de paiement sont bons en comparaison avec les autres GAL et dépassent les 32% (plafond minimum requis pour un abondement financier complémentaire).



A noter la finalisation du **projet d'aménagement d'un espace informatique dédié au Grand Age** au Saumont, porté par Géront'Aquitaine. Taux de subvention grâce au programme européen LEADER : 80%.

A noter également la finalisation du **parcours de santé intergénérationnel à Lamontjoie**.

Enfin, 2020 a été l'occasion d'un rapprochement d'Albret Communauté avec le Syndicat Mixte du Pays de l'Agenais et l'Agglomération d'Agen afin de mener un projet de **coopération sur le thème d'une « liaison vélo Agenais-Albret »**. Ce projet touristique permettrait de doter le territoire de mobilier et signalétique dédiés à la promotion du vélo et à l'itinérance douce, notamment sur l'axe du canal latéral Lafox-Buzet, touchant les communes de Bruch, Feugarolles et Vianne.



- **Contrat de Ruralité**

Conclu pour une durée de 4 ans, le Contrat de Ruralité est un dispositif porté par le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET), permettant de coordonner l'action publique dans les territoires, et soutenir des projets en matière d'accessibilité aux services et aux soins, de développement de l'attractivité, de redynamisation des centres-bourgs, de mobilité, de transition écologique ou de cohésion sociale.



Bilan 2020 : 1 comité de clôture du dispositif le 22/01/2020

Bilan général du programme :

Montant total des projets soutenus : 6 177 472€

16 projets ont pu voir le jour avec des taux d'aides publiques importants de l'Etat, de la Région, du Département et de l'Europe (financement moyen résiduel pour le porteur de projet : 28%)

- **Contrat de dynamisation et de cohésion**

La politique contractuelle se poursuit depuis la signature du contrat de cohésion et de dynamisation (finalisation décembre 2019 / signature du contrat le 11 juin 2020). Des pistes d'actions ont été identifiées sur les thèmes du soutien aux entreprises dans leur montée en compétence (digitalisation, e-commerce, économie d'énergie, attractivité,...), de la silver-économie, de l'Économie Sociale et Solidaire, et de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences Territoriales (ou comment proposer des actions favorisant la rencontre de l'offre et de la demande d'emploi). A suivre...

Territoire à Energie Positive

Effectif du service : 2 ETP

- 1 agent, cheffe de projet TEPos
- 1 agent, chargé de mission TEPos

Missions du service

Participer à toute réflexion ou à toute action de nature à favoriser la transition énergétique et l'autonomie énergétique du territoire. Très concrètement il s'agit d'ici à 2050 à :

- Réduire de 23% les consommations d'énergie du territoire,
- Couvrir 50% des consommations d'énergie par la production d'énergies renouvelables locales.

Les actions nécessaires à être mises en œuvre pour atteindre ces objectifs, sont inscrites au programme **Territoire à Energie Positive (TEPOs)**. Ce programme repose sur les trois piliers suivants :

- Le soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie,
- Le développement des énergies renouvelables,
- La mobilité durable.

Toutes ces actions sont étroitement liées de manière à ce que le service puisse intervenir en faveur du développement économique et du soutien à la vie locale.

Activités du service - Programme « Territoire à Energie Positive »

Dernière année du programme d'actions de 3 ans (2018/2020), 2020 a permis la réalisation de nombreuses études, le lancement de nouveaux dispositifs et services à la population, tout en continuant à développer des actions engagées depuis le lancement de la démarche. Les actions phares à retenir pour cette année sont :

- La nouvelle candidature TEPOS 2021-2023 retenue :

La Région Nouvelle-Aquitaine et l'ADEME ont validé le nouveau programme TEPOS, permettant une **nouvelle labélisation du territoire pour 3 années (2021/2023)**, avec à la clé une aide financière pour le maintien des postes des deux chargés de mission.

- Le projet de constitution d'une SEM Energies :

Albret Communauté s'est fixée comme objectif de **créer une Société d'Economie Mixte (SEM) d'ici la fin du premier semestre 2021 (Juin/Juillet)**. L'objet principal de cette société sera la mise en œuvre opérationnelle de la démarche développement des énergies renouvelables.

The logo for SEM Albret features the text "SEM Albret" in a bold, blue, sans-serif font. To the right of the text is a small graphic element consisting of three curved lines in shades of green and yellow, resembling a stylized flame or a leaf.

Accompagnée par le Cabinet ORCOM expert financier et juridique, cette année a été consacrée à l'élaboration du plan d'investissement, à la rédaction des statuts et du pacte d'actionnaires de la société.

Quatre partenaires techniques ont rejoint la Communauté de Communes dans ce projet et participent pour **2021 au capital social, qui in fine, s'élèvera à 500k€**. Ces actionnaires intègrent la gouvernance de cette future SEM énergies. Il s'agit des groupes et entreprises Alliaserv, Valorem, Optim'ENR et la SEM départementale Avergies du Syndicat Territoire d'Energie 47.

- Le nouveau dispositif OCRE : Objectif Renouvelable :



Le 27 novembre 2020, le Syndicat Territoire d'Energie 47, pour les 3 Communautés de Communes lot-et-garonnaises engagées dans la démarche TEPOS, a signé avec la Délégation régionale Nouvelle-Aquitaine de l'ADEME un nouveau contrat d'objectif visant au développement des énergies renouvelables thermiques sur ces

territoires. Le « **Contrat de développement Territorial des Energies Renouvelables Thermiques** » (appelé **dispositif OCRE** en local) entre en vigueur au 1er janvier 2021 pour une durée de 3 ans. Afin de

financer des projets de conversion en énergies renouvelables thermiques, **une enveloppe d'aide de 2,7 millions d'euros** a été allouée par l'ADEME, aux 3 collectivités intercommunales, pour un montant de travaux prévisionnel de 5,4 millions d'euros sur 3 ans.



- **Le chantier de rénovation exemplaire DOREMI :**

La Ministre déléguée auprès de la Ministre de la Transition Ecologique en charge du Logement, Emmanuelle Wargon, est venue le 25 septembre visiter **le chantier Dorémi à SOS**. Ce dispositif national a pour objectif de favoriser la réalisation de rénovations complètes et performantes en énergie des logements. Le 1er groupement d'artisans locaux a été formé par Dorémi et a pu réaliser ce 1er chantier de rénovation.

- **La réalisation d'un schéma directeur déplacements doux :**

Lauréat de l'appel à projets « Vélos et Territoires » de l'ADEME, Albret Communauté a lancé l'étude de réalisation d'un schéma directeur déplacements doux, en décembre 2019. Plusieurs animations et ateliers ont été organisés en 2020 auprès des élus, des professionnels et des administrés du territoire (questionnaire, carte participative en ligne, réunion de travail, ...). A l'issue de ce travail collaboratif un **plan d'actions échelonné sur 6 ans**, permettant, par type d'actions, d'estimer le montant des investissements et les degrés de priorités, a été livré par le bureau d'études VIZEA.



- **Le nouveau service à la population : prêt de vélos à assistance électrique :**

Toujours grâce à l'appel à projets « Vélos et Territoires » de l'ADEME, Albret Communauté a pu **acquérir une flotte de 8 vélos à assistance électrique** pour les mettre à disposition gracieusement des habitants du territoire. L'objectif est de favoriser la pratique du vélo à assistance électrique, notamment pour les déplacements domicile/travail. **Les prêts sont possibles pour une période de 1 à 2 semaines**. La communication a été réalisée auprès des mairies, des entreprises ayant réalisé un Plan de Déplacement des Entreprises (PDE), à travers la presse locale et sur les réseaux sociaux.

- **Aires de covoiturage :**

L'inauguration des 14 aires de covoiturage aménagées sur le territoire s'est déroulée le 5 février 2020 en présence de l'ensemble des élus concernés et du partenaire de l'action, « Au fil des Séounes ».



- **Le Challenge de la Mobilité : Albret Communauté « vainqueur »**

La 3ème édition du Challenge de la Mobilité du territoire a été animée par Albret Communauté. Cette année, il y a eu 2 nouvelles structures inscrites et près de 70 participants. Soit autant que l'édition précédente alors que le challenge s'est déroulé en pleine crise sanitaire. **Albret Communauté a remporté l'édition 2020 du Challenge** dans sa catégorie.

Effectif du service : 3 agents ETP

- 1 agent chargée de mission Natura 2000
- 2 agents, techniciens rivière

Missions du service

• Animation du site Natura 2000 de la Gélise

Un projet d'envergure est mené depuis 2019 sur le territoire d'Albret Communauté. Il consiste à **replanter des haies** pour lutter contre l'effondrement des talus et restaurer les continuités écologiques.

Ainsi :

- environ **9 km de haies ont été plantés** sur les communes de Andiran, Francescas, Lamontjoie, Moncrabeau, Nérac, Saint-Vincent-de-Lamontjoie et Bruch.
Ceci représente un montant de 39 000 €, financé à 60 % par la Région Nouvelle-Aquitaine.
- au total, 12 km de haies ont donc été plantées sur le territoire depuis 2019 dans le cadre de cet appel à projet.

Pour 2021, la communauté de communes s'est lancée dans un nouvel appel à projets pour reconduire cette action de plantation de haies et également pour sensibiliser les agriculteurs aux pratiques culturales permettant de lutter contre l'érosion des sols, en partenariat avec l'association française d'agroforesterie (programme Agr'Eau).



Colonie de reproduction de grand Rhinolophe

Depuis 2019, **un projet d'inventaire des gîtes à chauves-souris** a été mis en place, il a été reconduit en 2020. Ce projet a permis à la fois de découvrir de nouvelles espèces non citées dans le formulaire standard de données du site Natura 2000 de la Gélise (Barbastelle, grand Murin, petit Rhinolophe, Murin à oreilles échancrées) et donc d'améliorer les connaissances, mais aussi de sensibiliser les propriétaires et les communes. Ces nouvelles données permettront de mieux préserver les chauves-souris, et notamment les colonies de reproduction du site Natura 2000 de la Gélise.

Voici les données chiffrées de ce projet en 2020 :

- **36 sites ont été visités**, dont 10 en suivi,
- **7 nouvelles colonies de mise-bas de chauves-souris ont été découvertes**, en plus des 5 précédemment connues, abritant environ 300 individus (Grands Rhinolophes, Petits Rhinolophes, Murins à Oreilles échancrées, Pipistrelles et Oreillard) sur le territoire de l'Albret (dont 4 dans ou à proximité du site Natura 2000 de la Gélise),
- **au total, 12 colonies de mise-bas sont connues sur le territoire, abritant plus de 2000 individus. 2 de ces colonies sont d'importance régionale, voire nationale.**

Les autres actions menées en 2020 sont en cohérence avec le programme prévisionnel et les grands axes établis lors des derniers Comités de pilotage, même si certaines actions ont été malmenées par le contexte sanitaire lié à la crise du COVID-19. Elles concernent :

Les actions de communication et de sensibilisation

- mise à jour du **site Internet**,
- mise en place de **2 panneaux d'information** dans le Gers, sur les communes de Dému et Castelnau-d'Auzan-Labarrère,
- parution d'au moins **2 articles dans les bulletins municipaux** des communes concernées par le site Natura 2000 de la Gélise,
- intervention auprès de **2 établissements scolaires** du territoire,

- informations et actualités régulières données aux communes concernées par le site Natura 2000 de la Gélise.



Panneau d'information mis en place dans le Gers

L'aide technique

- **8 propriétaires** ou porteurs de projet ont été rencontrés afin d'apporter des conseils sur les actions qu'ils souhaitent mettre en place dans le site Natura 2000 de la Gélise (par exemple pour la restauration d'un plan d'eau ou pour la gestion extensive d'une prairie) et/ou les appuyer pour les évaluations des incidences (agrandissement d'une maison à proximité du site Natura 2000, création d'une voie verte...)

Les actions diverses

- amélioration des connaissances,
- actions de veille,
- suivi des actions,
- animation de réseau,
- gestion administrative et financière.

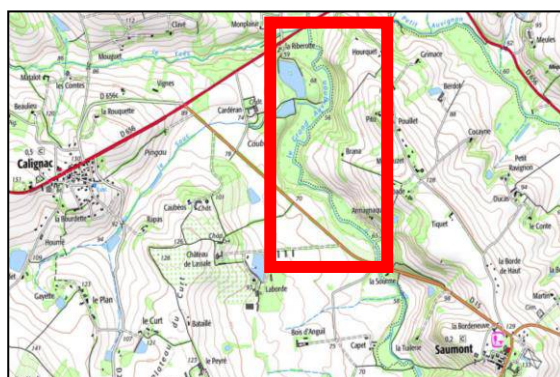
Coût de la mission (salaire, charges, frais et communication) : **49 734,72 € TTC**

- **Projet de restauration morphologique de l'Auvignon - lieu-dit « Carderan » - communes de Calignac et Le Saumont**

Une étude préalable a été menée par un bureau d'étude en 2020 pour un coût de 9 990 € HT. Elle a permis de définir un projet ambitieux de récréation d'un matelas alluvial, récréation d'un lit d'étiage et création de lits emboîtés. Le service rivières a été lauréat d'un appel à projet « renaturation des cours d'eau » de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne sur la base de ce projet. Cela permettra d'obtenir un financement à hauteur de 70% du coût total du projet qui s'élève à 220 000 € HT. Le département du Lot-et-Garonne apportera également 10% de financement.

Le secteur concerné s'étend sur 2.5 km de cours d'eau qui serpente à travers des peupleraies, prairies et friches.

Localisation de la zone concernée.



Un protocole de suivi/évaluation complet est également mis en place afin d'évaluer la réussite de ce projet et son impact sur le milieu aquatique. Un film de valorisation du projet verra également le jour. Ces dépenses sont comprises dans le coût global du projet.

Une première phase de mise en œuvre a eu lieu en 2020 sur un linéaire de 120 ml pour un coût de 21 713 € HT. Il a permis de tester le dimensionnement des aménagements et la taille des matériaux. Les crues de fin d'année 2020/début d'année 2021 n'ont pas eu de conséquences sur les aménagements réalisés. De plus, les aménagements fonctionnent pour une large plage de débit. Cette première phase test est donc concluante.



Comparatif Etat initial (photos de gauche) / après restauration (photos de droite)

- **Fin de la tranche d'entretien de la ripisylve sur la Gélise**

La ripisylve d'un secteur qui s'étend depuis le moulin des Tours jusqu'à la confluence avec la Baïse restait encore à entretenir (tranche 2019 qui n'avait pas pu être finalisée à cause des niveaux d'eau haut qui empêchaient la navigation). Le coût total de l'opération s'élève à 22 380 € HT.

Il s'agit d'une gestion ciblée de la végétation : abattage d'arbres menaçant de tomber dans la rivière en prévision de la pratique du canoë et de la formation d'encombres. Une attention particulière a été portée sur les érables négundos, espèce exotique envahissante.



Photo de gauche : barge de travail – photo de droite : érable négundo cerclé et écorcé en vue de son élimination

- **Suivi et gestion des embâcles sur les principaux cours d'eau du territoire**



Régulièrement, après chaque crue significative, des prospections sont réalisées afin d'inventorier les arbres tombés dans l'eau qui présentent un risque de création d'engorgements. Si nécessaire, des bons de commande peuvent être édités afin d'envoyer un prestataire pour retirer ces ébauches de bouchons. En 2020, 21 engorgements ont été ainsi évacués pour un coût de 29 338.50 € HT. Cette action est subventionnée à 80% par l'Agence de l'eau, le département et la région.

Exemple d'arbre tombé pouvant gêner la circulation naturelle de l'eau par accumulation de flottants (branches, troncs, autres déchets...).

- **Etude de connaissance des ouvrages de protection contre les inondations de Baise et Garonne sur les communes de Buzet-sur-Baise et Thouars-sur-Garonne.**

Avec la prise de compétence Gestion de l'Eau, des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) en janvier 2018, la CCAC a récupéré la gestion de digues classées pour la protection contre les inondations (classe C, protégeant entre 30 et 3000 personnes) le long de la Baise (5 km) et de la Garonne (3km) sur les communes de Buzet et Thouars.

Une étude de connaissance a été lancée en 2020 afin de mieux connaître ces ouvrages : zone et population protégée, constitution et état des digues et ouvrages de ressuyage, occurrence de crue pour laquelle les ouvrages sont efficaces, analyse coût-bénéfice de la possibilité de déclarer ces digues comme « système d'endiguement » officiellement géré et entretenu par la collectivité. Cette étude a coûté 53 775 € HT.

Dans le cadre de cette compétence, un ouvrage de délestage de la plaine a dû être réparé. La crue de décembre 2019 ayant entraîné son effondrement. Le coût de l'opération s'élève à 34 644.20 € HT.



Le clapet effondré (photo de gauche) puis le clapet après réparation (photo de droite).

- **Dépenses 2020**

Nature des dépenses	TTC
Carburant	844 €
Entretien	1 458 €
Equipement	865 €
Etudes	70 584 €
Formations	1 400 €
Plantations haies	38 933 €
Travaux en rivières	149 498 €
Travaux urgence Baise	46 997 €
Total général	310 578 €

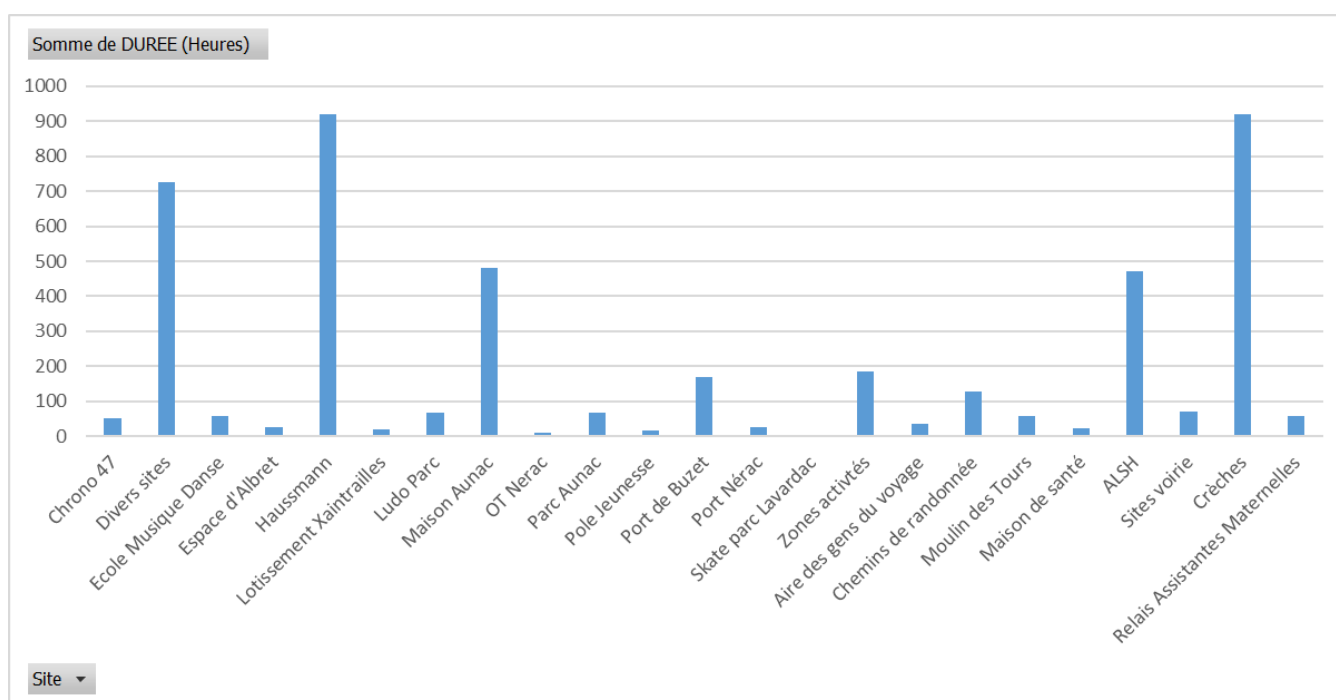
PATRIMOINE

Effectif du service : 4 agents ETP

- 1 agent responsable de service
- 3 agents patrimoine

Missions du service

- Gérer l'ensemble du patrimoine végétal (espaces verts et chemins de randonnée).
- Gérer et améliorer l'ensemble du patrimoine bâti.
- Veiller au maintien des conditions optimales d'utilisation du patrimoine bâti de la collectivité.
- Organiser, réaliser et coordonner aux plans technique, administratif et financier l'exécution des travaux dans les meilleures conditions de délais et de coûts.



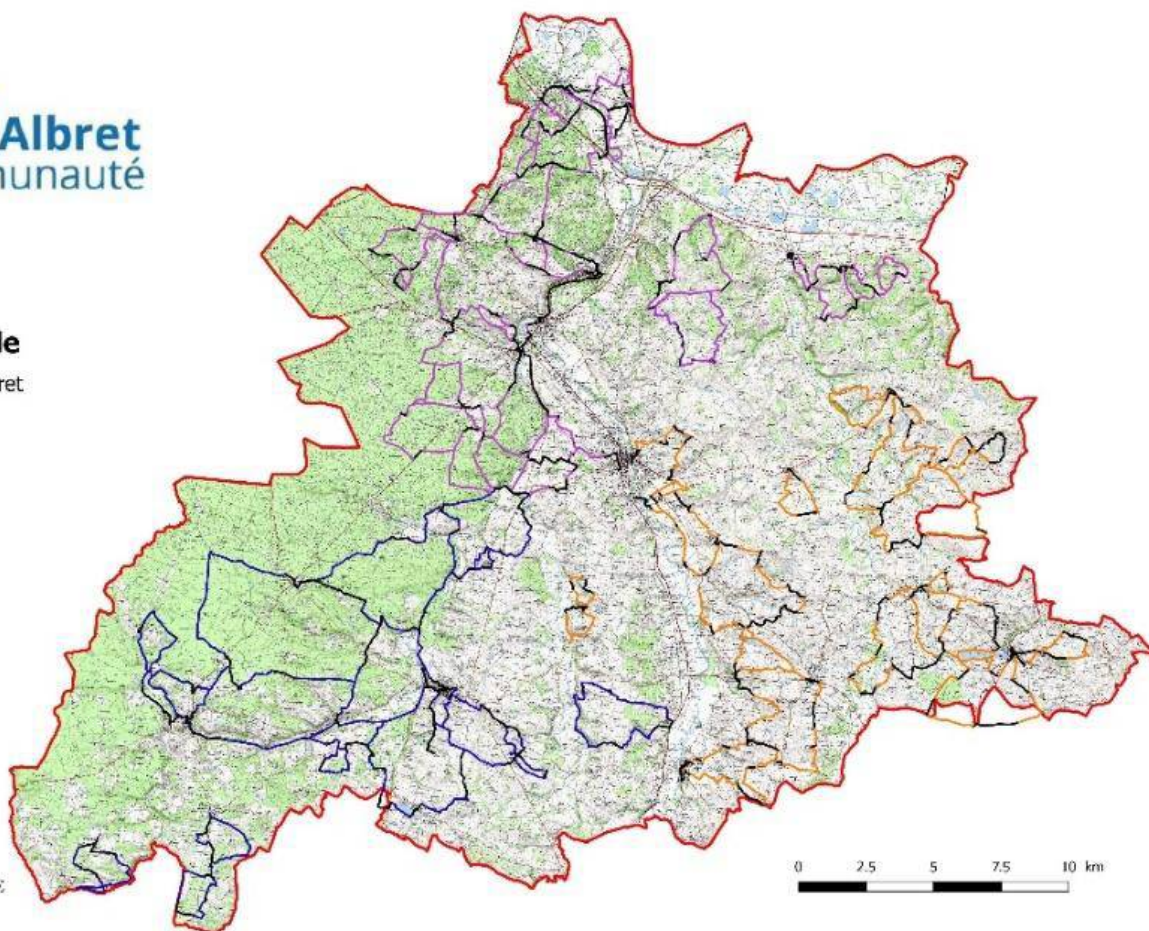
• Quelques chiffres

- Entretien de **300 km de chemins** de randonnées répartis en trois secteurs.
- Entretien de près de **9 ha d'espaces verts**.
- Suivi, entretien et réparations d'**une trentaine de bâtiments**.
- Entretien de **15 zones d'activités et du port de Nérac**.
- En 2020 : **191 interventions** réalisées pour **4570 heures-agents** (hors chiffrage, achat de matériel, temps de trajet et travail administratif)

Légende

Rando_albret

- N
- Chemin
- Route
- Route
- Route
- Route
- Route
- Route
- Route
- Route



Réseau de chemins de randonnée

- **Dépenses 2020**

Nature des dépenses	Dépenses TTC
Aire des gens du voyage	966 203 €
Bâtiments	89 894 €
Chemins de randonnées	71 325 €
Espaces verts	24 870 €
Fonctionnement / personnel	134 784 €
Matériel	12 476 €
TOTAL	1 299 552 €

- Exemples de réalisations en régie sur 2020

- Préparation de la course Chrono47



- Nettoyage post inondation au Moulin des Tours



- Installation vidéoprojecteur et écran au centre Haussmann
- Démontage de lampadaires au port de Buzet sur Baïse
- Création local archive site voirie Mézin
- Travaux de peinture bureau Haussmann
- Abattage arbre dangereux
- Nettoyage des toitures ...

Effectif du service : 28 agents ETP

- **Effectifs du service :**

Le service voirie compte au total 28 agents sous la responsabilité du Directeur des Services Techniques, répartis comme suit :

Equipe d'encadrement technique et administrative : 4 agents

- 1 agent responsable administratif,
- 1 agent encadrant des équipes en régie,
- 1 référent documents techniques et suivi des travaux externalisés
- 1 référent ouvrages d'art

Equipes techniques : 22 agents répartis sur 3 sites :

- 8 agents d'exploitation de la voirie dont 1 chef d'équipe à Vianne,
- 6 agents d'exploitation de la voirie dont 1 chef d'équipe à Mézin (2 agents en arrêt maladie sur l'année)
- 7 agents d'exploitation de la voirie dont 1 chef d'équipe à Francescas

Mécanique : 2 agents en charge de la flotte de véhicules d'Albret Communauté (embauche d'un nouveau mécanicien en septembre 2020).

Activités du service

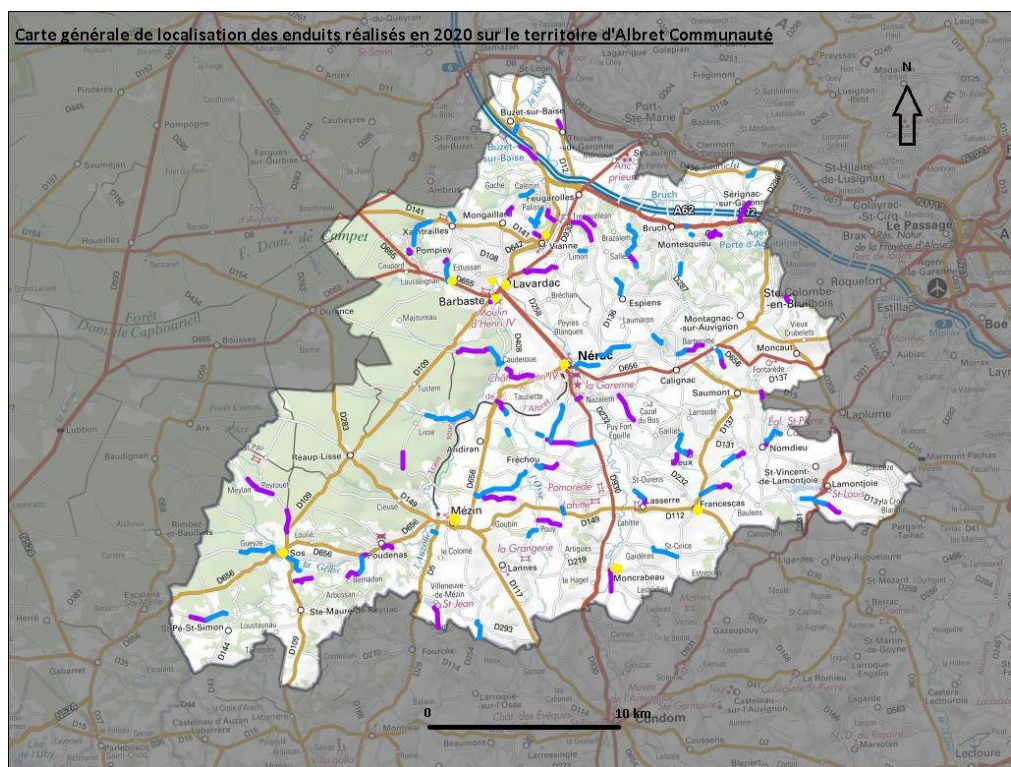
- **Travaux sur chaussée :**

	Surfaces	Coût	Nbre d'interventions
Enduit	139 820 m ²	160 893 €	54
Préparation Enduit	60 143 m ²	104 115 €	61
Réparations Locales	29 541 m ²	62 546 €	57
PAT (Point à temps)	15 237 m ²	16 939 €	113

Enduits externalisés :
Réalisés en agglomération

Rues : 14 976.7 m², soit environ 5 km

Coût 2020 : 38 279.00 € TTC



Légende : Travaux d'enduits

- Enduits externalisés 2020
- Enduits en régie 2019
- Enduits en régie 2020

Carte de localisation des enduits 2020

- **Signalisation horizontale et verticale :**

Pour la dernière année, en 2020, Albret Communauté a pris en charge la signalisation, notamment la signalisation horizontale avec l'entreprise Soltechnic.

	Dépenses 2020
Signalisation verticale	40 812.42 €
Signalisation horizontale	35 999.95 €
TOTAL	76 812.37 €

A partir de 2021, Albret Communauté ne prendra plus en charge la signalisation qui dépend du pouvoir de police de circulation et reviendra donc aux communes. Elle poursuivra néanmoins son aide aux communes dans la prise en charge de l'adressage. Ce point sera défini dans la future Charte Voirie.

- **Fauchage :**

En 2020, un nouveau marché a été passé pour 1 an et des modifications y ont été apportées par rapport à 2019 :

- Le passage complet a été déplacé en fin d'année (1^{er} novembre-31 décembre)
- Un passage de sécurité supplémentaire a été effectué en septembre pour lutter contre le sorgho d'Alep.

Rappel montant TTC 2020 : 290 106.40 €

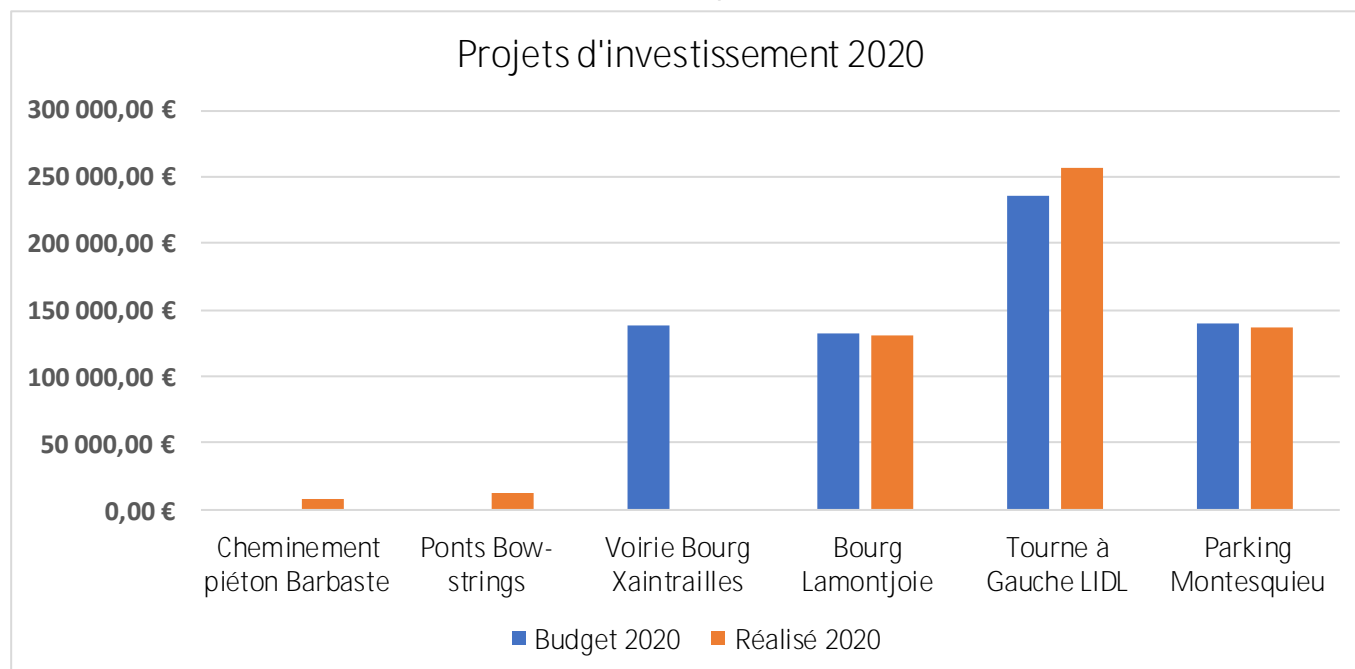
Les 2 entreprises choisies à l'issue de la consultation étaient : la SAS Bainée sur les pôles de Mézin et de Francescas et l'entreprise GISCOS sur le pôle de Vianne.

Rappel des passages : 4 passages sur les Voies Communales et les Chemins ruraux

- 1^{er} passage de visibilité/sécurité au printemps (à partir du 15 avril)
- 2^{ème} passage de visibilité/sécurité en été (du 1^{er} au 31 juillet)
- 3^{ème} passage de visibilité/sécurité en septembre,
- 4^{ème} passage complet entre le 01/11 et le 31/12.

- **Travaux d'investissement :**

En 2020, Albret Communauté a investi dans diverses opérations de voirie :



- **Achat de matériel et de véhicules :**

Site de Francescas :

- Achat d'un tracteur CLAAS pour remplacement : 36 120.00 € TTC
- Achat d'un compacteur AMMANN pour le train de goudron : 32 627.88 € TTC
- Achat d'un fourgon MASTER pour remplacement du Boxer : 25 404.79 € TTC

Site de Vianne :

- Achat d'un camion 19 T Mercedes d'occasion : 76 281.76 € TTC
- Achat d'un PATA pour remplacement vieux PAT : 313 478.96 € TTC (livraison prévue début 2021)
- Achat d'une balayeuse Rabaud pour équipement tracteur : 9 987.60 € TTC
- Remplacement de la carte de pilotage sur la goudronneuse : 5 914.80 € TTC



Site de Mézin :

- Achat d'une répandeuse à émulsion d'occasion : 150 000.00 €

• Suivi des ouvrages d'art :

Dans le cadre de sa politique de suivi des ouvrages d'art, Albret Communauté s'est concentrée en 2020 sur ses 6 ouvrages de type « Bow-string » qui enjambent le canal latéral à la Garonne. N'ayant jamais fait l'objet de travaux, ils présentent de nombreuses dégradations. Après une concertation avec les maires des communes concernées, Montesquieu, Bruch et Feugarolles, leur limitation de tonnage a été abaissée à 5 T.

Les études structurelles demandées au bureau d'études GINGER CEBTP fin 2019 ont révélé que les ouvrages nécessitent la programmation de travaux de purges, de réparations et de renforcement d'urgence.



Dépenses 2020 :

- Etudes/inspection Bow-strings + assistance à Maîtrise d'ouvrage pour purges : 13 140.00 € TTC
- Entretien courants des ponts sur diverses communes : 32 522.60 € TTC

Face à ce constat, la stratégie mise en place début 2020 a été la suivante :

- Lancement d'une consultation pour la purge des ouvrages stratégiques,
- Préparation d'une demande de subventions pour le remplacement de 2 ouvrages qui pourront permettre l'accès aux véhicules de plus de 5 T.

Dossiers techniques en cours

• Continuité du Plan de Mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces Publics (PAVE)

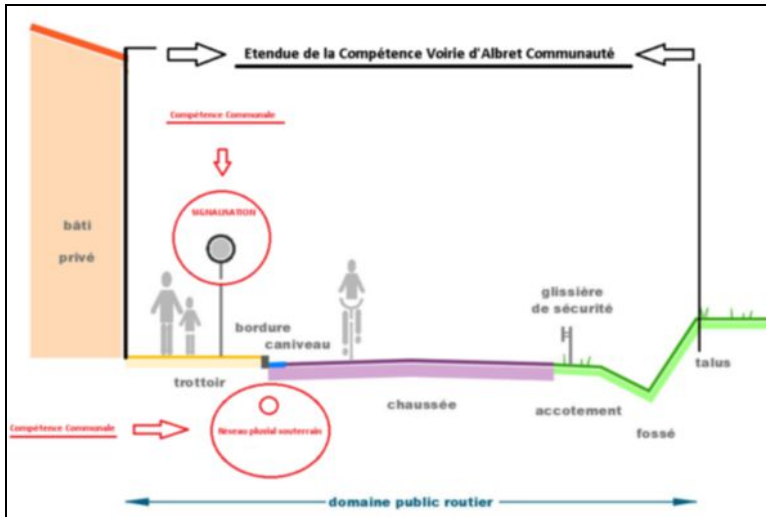
Pour rappel, le PAVE concerne les communes de + de 1000 habitants : Barbaste, Buzet-sur-Baise, Lavardac, Mézin, Nérac et Vianne. La consultation pour sa mise en œuvre en 2019 a permis de recruter le cabinet d'études AXESIG pour réaliser le document. Le coût total de l'opération s'élève à 21 990.00 € TTC. La procédure s'est poursuivie en 2020 avec le travail de diagnostic par le bureau d'études AXESIG sur les itinéraires choisis par les communes. La réunion de lancement, ainsi que les premières réunions de concertation se tiendront au cours du 1^{er} trimestre 2020.

- **Rédaction de la Charte Voirie :**

En 2020, Albret Communauté a poursuivi son travail de rédaction d'une Charte Voirie qui permettra de cadrer l'exercice de la compétence voirie entre la communauté et ses communes membres.

Les points définis sont les suivants :

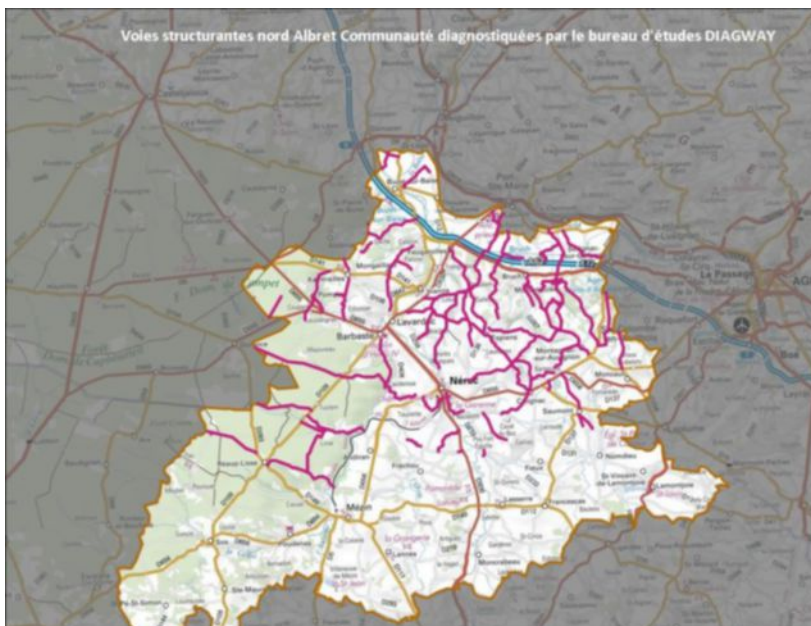
- Une définition claire de la compétence d'Albret Communauté en termes de voirie et de son exercice,
- Une liste claire de la compétence incombant aux communes,
- Les modalités techniques de prise en charge de la voirie par AC, notamment en cas de demande d'intégration de nouvelles voies,
- Les modalités financières de prise en charge des travaux d'entretien, d'aménagement et d'investissements de voirie entre AC et les communes.
- La nouvelle classification des voies en lien avec le Système d'Information Géographique.



Les nouveaux membres de la commission, élus à l'été 2020, ont décidé de créer une « commission restreinte », composée de 12 élus (dont 6 issus des 6 communes les plus peuplées) pour travailler sur la charte et trancher les questions, notamment d'ordre financier, qui faisaient débat. Cette commission restreinte, réunie le 13/10/2020, puis le 03/12/2020 a permis d'avancer et de finaliser le document qui sera voté en Conseil Communautaire au 1^{er} semestre 2021.

Extrait de la Charte Voirie : l'étendue de la compétence d'Albret Communauté.

- **Lancement d'un diagnostic sur les voies structurantes en partenariat avec le CD47 et en lien avec le Système d'Information Géographique (SIG)**



En 2020, 203.7 km de voies structurantes ont été auditées par le bureau d'études DIAGWAY.

La consultation a été menée en partenariat avec le Conseil Départemental du Lot-et-Garonne.

L'objectif du diagnostic : évaluer l'état de la chaussée en relevant les dégradations aussi bien sur la surface que dans la structure des voies. En 2021 le diagnostic va se poursuivre sur les 200 km de voies structurantes au sud du territoire.

Service Action Sociale – France Services

Effectif du service : 5 agents ETP

- 2 agents, conseillère socio-administrative
- 1 agent, conseillère en insertion pro
- 1 agent, animatrice numérique
- 1 agent, conseillère mission locale

DEPENSES 2020	RECETTES 2020
230 305,75 €	79 679,30 €
Reste à charge	150 626 €
Coût par habitant	5,38 €

Les missions générales

Un lieu d'accompagnement pour les démarches professionnelles et administratives

- Aider à la recherche d'emploi et à la formation à partir de 16 ans
- Aider au recrutement et conseils aux entreprises
- Accompagner dans les démarches administratives et numériques
- Offrir un équipement numérique en libre accès
- Simplifier l'accès aux services
- Développer des actions de proximité

Fréquentation 2020

3625 visites en 2020

3241 visites à Nérac



ET

384 visites en permanences itinérantes

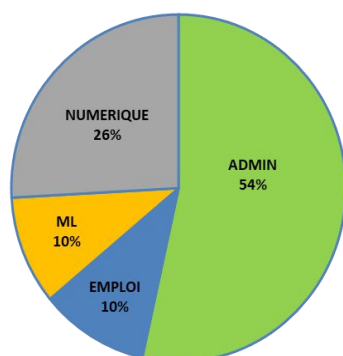
**Espace Administration
1939 visites**

**Espace Emploi
380 visites**

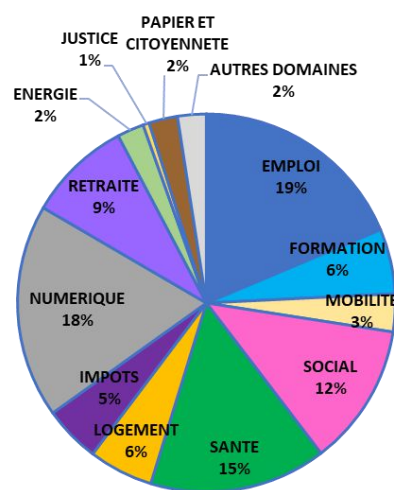
**Mission Locale
368 visites**

**Espace numérique
938 visites**

Répartition de l'activité



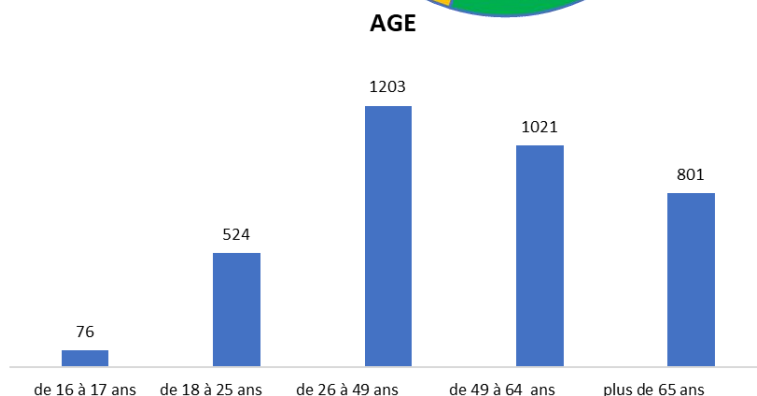
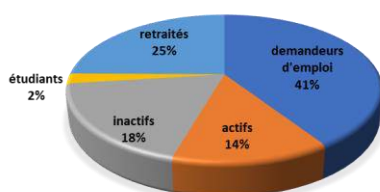
Domaines sollicités



Profil des usagers

54% de femmes et 46% d'hommes

STATUT



L'espace administration

Profil et fréquentation

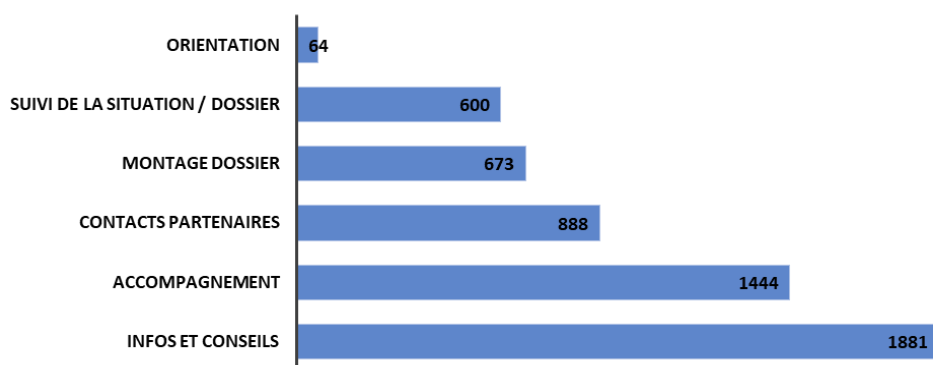
NERAC	1573 visites
ITINERANCE	366 visites
↓	
LAVARDAC	122 visites
SOS	123 visites
BUZET/BAISE	38 visites
MEZIN	83 visites

Moyenne de 161 visites mensuelles

Le profil type de l'utilisateur de l'espace administration est une femme, retraitée ou inactive, âgée de plus de 45 ans.

TOTAL = 1939 visites

Accompagnement réalisé



L'espace emploi

Profil et fréquentation

NERAC **380 visites**

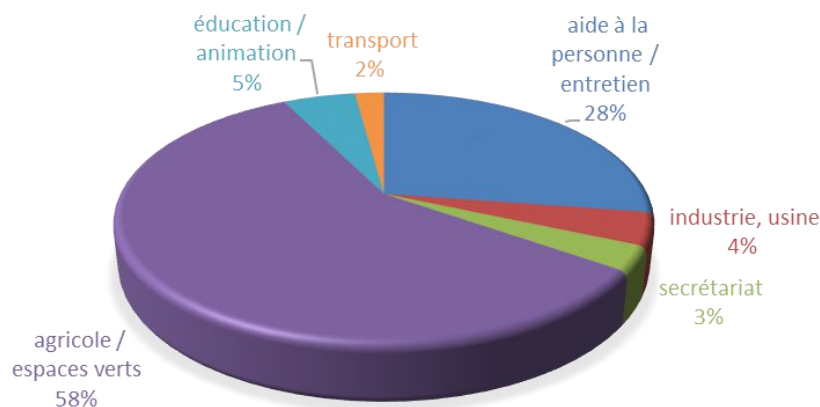
Moyenne de 31 visites mensuelles

104 nouvelles inscriptions

28 prescriptions vers Insertion par l'Activité Economique

93 offres d'emploi pourvues

Le profil type de l'utilisateur de l'espace emploi est un homme, demandeur d'emploi, âgé entre 26 et de 64 ans



Mission Locale

Profil et fréquentation

NERAC	350 visites
LAVARDAC	14 visites
MEZIN	4 visites

Moyenne de 30 visites mensuelles

Le profil type de l'utilisateur de la mission locale est un homme ou femme, demandeur d'emploi, âgé(e) entre 18 et 25 ans

TOTAL = 368 visites

PARCOURS DE FORMATION



L'espace Numérique

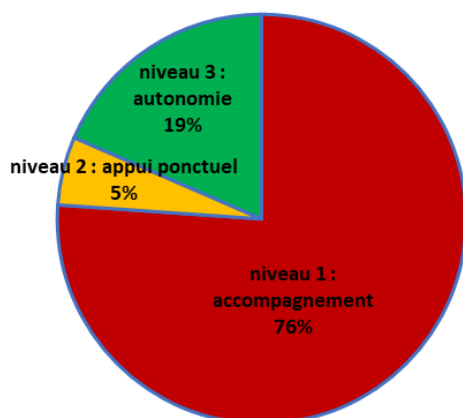
Profil et fréquentation

NERAC 938 visites

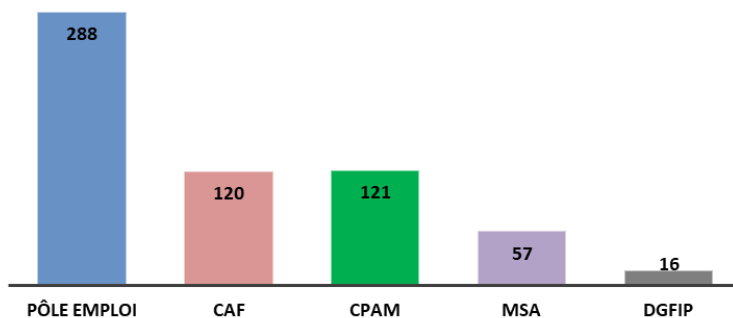
Moyenne de 78 visites mensuelles

Le profil type de l'utilisateur de l'espace numérique est un homme ou femme demandeur d'emploi âgé(e) entre 26 et 49 ans

NIVEAU D'ACCOMPAGNEMENT



Opérateurs les plus sollicités



LABELLISATION FRANCE SERVICES



Au 1^{er} janvier 2020, les MSAP de l'Albret (Maison de Services Au Public) ont été labellisées **France Services**.

Une subvention de 15 000 € par label est attribué à chaque structure : Albret Communauté a déposé 2 dossiers pour France Services fixe à Nérac et France Services Itinérant.

Le 06 février 2020, les 2 structures ont été labellisées, par la signature de la convention avec l'Etat et la présence de Madame la Préfète, des élus d'Albret Communauté et des représentants des 9 opérateurs partenaires (La Poste, Pôle emploi, Cnaf, Cnam, Cnav, MSA, ministères de l'Intérieur et de la Justice, Direction générale des finances publiques).

SALON – BIEN PREPARER SA RETRAITE



France Services a organisé le **1er SALON « BIEN PREPARER SA RETRAITE »**, le mardi 28 janvier 2020 de 15h à 19h à l'Espace d'Albret de Nérac.

200 personnes accueillies

Le salon a informé le public sur 5 grands domaines :

- Ma retraite & mes droits
- Habitat & économies d'énergie
- Succession & fiscalité
- Santé & prévention
- Associations & bénévolat

+ 3 ateliers prévention routière + 1 conférence sur le dépistage des cancers
+ 1 atelier nutrition, équilibre et numérique + simulateur de vieillissement

24 stands : CARSAT / MSA / CICAS - AGIRC ARRCO / POLE EMPLOI/ SOLIHA / GUICHET UNIQUE DE L'HABITAT ET DE L'ENERGIE/ DGFIP / Juriste en droit notarial / CPAM / MSA / SANTE 47 / UNA47, ASEPT/ AGIR ABCD / les associations : Bric à Brac, Bouchons d'amour, l'outil en main, Lire et Parler, office de tourisme, Parcs (soutien scolaire), Secours catholique, Secours populaire

Un partenariat avec le lycée Jacques de Romas et MFR Barbaste a été mis en place avec les classes ASSP et SAPAT. 60 futurs étudiants destinés à des métiers des services à la personne ont participé aux ateliers du salon.

FORMATION AIDE SOIGNANTE EN ALBRET



L'Albret est confronté au vieillissement de sa population et au besoin croissant en professionnels qualifiés pour s'occuper des personnes âgées en perte d'autonomie. Les besoins en formation du personnel déjà en activité ou en recherche d'emploi sont donc accrus.

Albret Communauté travaille depuis plusieurs années au recueil des besoins des établissements intervenants auprès des personnes âgées, à la mise en place et au financement de ce type de formation sur le territoire. L'ouverture d'une formation aide-soignante est apparue comme un enjeu important pour notre territoire.

Ce projet a été travaillé en collaboration avec l'espace Emploi, France Services et l'équipe pluridisciplinaire RSA du Département et l'hôpital d'Agen-Nérac.

39 personnes ont été accompagnées par l'Espace Emploi et une bénévole ancienne cadre de santé, dans le montage de leur dossier afin de préparer leur candidature et lever les éventuels freins qu'elles pourraient connaître pour accéder à cette formation (financement, mobilité, hébergement, garde d'enfant).

L'organisme de formation choisi, l'IFAS, s'est engagé à ouvrir pendant 3 ans, une session de formation Aide-Soignante dans les locaux de la MFR de Barbaste. Le projet est financé par la Région Nouvelle Aquitaine et a débuté en janvier 2021.

Politique de santé

- **Contrat Local de Santé de l'Albret (CLS)**



Le CLS est un document d'orientation et de programmation établi pour 3 ans, qui définit des actions locales portant sur la promotion de la santé, la prévention, les politiques de soins et l'accompagnement médico-social. Signé en 2017 par Albret Communauté et ses 12 partenaires (ARS, CPAM, MSA, Centre Hospitalier, ...), 6 thématiques principales et 20 actions y ont été inscrites.

Bilan 2020 :

- **Maison de Santé Pluriprofessionnelle de l'Albret (MSP)**



La MSP a ouvert ses portes en janvier 2017, et comprend 12 professionnels de santé permanents (2 médecins généralistes, 9 infirmiers, 1 sage-femme, 1 psychologue, 1 orthophoniste, 1 orthoptiste), ainsi que des permanences ponctuelles (dermatologue, psychomotricienne, endocrinologue).

Le service fait le lien entre les professionnels et la collectivité (baux locatifs, loyers, clefs, ménage, ...), et accompagne le Pôle de Santé, notamment dans son action relative à la démographie médicale (actions de promotion de la MSP et du Pôle de Santé, rencontre avec les étudiants en médecine, ...).

Service PEEJ : Petite Enfance, Enfance, Jeunesse

Effectif du service : 39,33 agents permanents ETP

Le service PEEJ compte au total 47 agents. Sous la responsabilité d'une directrice, les agents sont répartis comme suit :

- 1 assistante administrative,
- 1 coordinatrice parentalité services aux familles/CTG

Petite enfance :

- 1 coordinatrice/directrice de Nérac
- Nérac : 10 agents
- Mézin : 5 agents
- Montagnac : 4 agents

Enfance jeunesse :

- 1 coordinateur
- Barbaste : 1 directeur et 5 agents
- Mézin 1 directeur et 4 agents
- Moncrabeau 1 directeur et 4 agents
- Montesquieu 1 directeur et 4 agents
- Lavardac 1 directeur et 1 agent

Et, recrutement de 30 à 40 animateurs contractuels pendant la période estivale.

PETITE ENFANCE

Quelques chiffres

3 relais assistant maternel (RAM) et 5 sites d'accueil

1 lieu d'accueil enfants parents (LAEP)

1 micro-crèche et **3** structures multi accueil (EAJE), dont une en délégation de service public

72 places pour l'accueil des 0-4 ans.

120 enfants accueillis : **65726** heures réalisées.

Coût horaire moyen brut : 12,06 euros/heure.

Coût horaire moyen pour la CCAC : **3,19 euros/heure.**

• **Les Relais Assistants Maternels (RAM)**

Les Relais Assistants Maternels sont des lieux d'accueil, d'information, d'orientation et d'accès aux droits à destination des professionnels de l'accueil à domicile (assistants maternels et gardes à domicile) et des parents.

Ils proposent des matinées d'éveil pour les enfants et les professionnels qui les accueillent, des temps de rencontres, d'échanges et de formation pour les professionnels.

82 assistants maternels sont en activité sur notre territoire.

6 maisons d'assistantes maternelles sont implantées sur le territoire.

Nérac – Montesquieu

16 communes
39 assistantes maternelles en activité
Fréquentation régulière :
Nérac : 5
Montesquieu : 3

Lavardac – Buzet

9 communes
32 assistantes maternelles en activité
Fréquentation régulière :
Lavardac : 4
Buzet : 3

Mézin

8 communes
11 assistantes maternelles en activité
Fréquentation régulière :
Mézin : 0

Guichet unique

Le Guichet Unique dépend du RAM de Nérac. Il accueille et renseigne toutes les familles du territoire en recherche d'un mode d'accueil et centralise les demandes de places en accueil collectif (Multi-accueil et micro-crèche).

Les permanences administratives :

53 entretiens organisés sur le site de Nérac.

Les animations :

82 animations proposées.

Les soirées :

3 réunions thématiques, participation de 38 assistantes maternelles.



• **En 2020**

- Organisation des matinées d'éveil en s'adaptant aux différents protocoles sanitaires et en favorisant les activités en extérieur autour de la thématique du jardin.
- Mise en place de la formation communication gestuelle.
- Organisation, à l'occasion de la journée nationale des assistantes maternelles, d'une soirée de sophrologie : connaître des exercices de relaxation pour se détendre au quotidien et d'une matinée de jeux de détente pour les enfants animée par une sophrologue.
- Mise en place de soirées d'échanges thématiques entre professionnelles.

• **Objectifs 2021**

- Maintenir l'implication des assistantes maternelles dans les différents projets du RAM.
- Renforcer la communication auprès des familles du territoire.

• Les accueils collectifs :

Les structures accueillent de façon régulière ou occasionnelle des enfants de 10 semaines à 6 ans. Au-delà d'être un mode de garde, le multi-accueil a pour mission de favoriser l'éveil psychomoteur et social, l'ouverture au monde, l'apprentissage de la vie en collectivité, la préparation à l'entrée à l'école maternelle, dans le respect de l'enfant et de son rythme et ce en collaboration avec les familles.

Nérac Comptine

Capacité d'accueil
30 enfants
10 agents
51 enfants inscrits

Mézin Les Petits Bouchons

Capacité d'accueil
14 enfants
5 agents
21 enfants inscrits

Montagnac Au Petit Bonheur

Capacité d'accueil
10 enfants
4 agents
16 enfants inscrits

Montesquieu La Boîte à Doudous

Gérée par l'UDAF
Capacité d'accueil
18 enfants
7 salariés
32 enfants inscrits

Ateliers éducatifs / activités :

Chaque jour, différentes activités sont proposées aux enfants : peinture, jeux de transvasements, jeu de manipulation, jeux de construction, jeux d'eau, puzzles, livres, cuisine (confection de gâteaux avec les enfants). Tout est mis en œuvre pour profiter au maximum des espaces extérieurs et permettre aux enfants de jouer au ballon, de faire du tracteur, ou du vélo, de courir, de dessiner sur le sol avec la craie. Les personnels proposent diverses activités telles que : théâtre de marionnette, musique, danse, parcours de psychomotricité, jardinage.

Les enfants du multi-Accueil de Nérac ont pu bénéficier, en fin d'année, d'un petit spectacle au sein de la structure « Guacamayo, voyage à vol d'oiseau » proposé par la compagnie Lot-et-Garonnaise *Vous êtes ici*, grâce à un partenariat avec l'Espace d'Albret.

Les enfants des trois structures ont fêté carnaval. Enfants et professionnelles étaient déguisés, un goûter, de la musique et des confettis étaient au rendez-vous.

A Montesquieu, pour Noël, un petit film a été réalisé avec la participation de chaque enfant, ce dernier a été diffusé aux familles par l'intermédiaire de leur site internet.

Sorties et temps avec les familles :

L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire, peu de moments avec les familles ont été organisés. En février, un « café parent » (accueil des familles en fin d'après-midi et échanges entre parents et entre parents et professionnelles) et un temps convivial avec les familles ont eu lieu à Nérac et Mézin. A partir de septembre 2020, 7 séances d'« Eveil Harmonieux » (sophrologie adaptée aux tout-petits) ont été proposées le soir à partir de 18h30. C'est une action en partenariat avec le REAAP (CAF), 11 familles ont pu bénéficier de ces moments de partage (Multi-Accueil de Nérac).

Equipes :

Continuité des séances d'analyses de la pratique animées par une psychologue pour l'ensemble des équipes. Il s'agit d'un travail de réflexion en équipe. Ces échanges permettent aux professionnelles de prendre du recul face à certaines situations, parfois devenues critiques et pour lesquelles les professionnelles peuvent se sentir dans l'impasse.

Certains agents ont pu, malgré la crise sanitaire, bénéficier de formation en lien avec la petite enfance. Toute l'équipe du service Petite Enfance a participé à une formation « La Communication gestuelle associée à la parole » (Outil de communication avec les enfants).

Une réorganisation de chaque équipe a été effectuée en septembre 2020, afin de permettre un rééquilibrage des agents diplômés des trois équipes.

Année 2020, année COVID

Pendant le 1^{er} confinement, la micro-crèche de Montagnac sur Auvignon et le Multi-Accueil de Montesquieu ont été fermés, les deux autres structures ont été réquisitionnées pour accueillir les enfants des personnels prioritaires, 3 enfants de personnel soignants ont été accueillis entre le 16 mars et le 11 mai 2020.

Un protocole sanitaire draconien a été mis en place, ce qui a entraîné des contraintes quotidiennes supplémentaires :

Après des enfants et des familles : accueils et départs des enfants à différentes heures pour que les familles ne se rencontrent pas (1^{er} confinement), les temps de transmission entre les parents et les professionnelles ont été réduits, lavage des mains à chaque arrivée et des parents et des enfants, un seul membre de la famille peut entrer dans les structures, le port du masque est obligatoire pour les parents,

Pour les équipes : lavage des mains des adultes et des enfants après chaque action où activité, désinfection régulière et renforcée des locaux, des jeux, des jouets tout au long de la journée, ventilation des structures plusieurs fois par jour. Le port du masque est obligatoire depuis fin juillet, le personnel exprime, depuis, les difficultés des échanges avec les tout-petits (des bébés arrivés en septembre n'ont connu le personnel qu'avec un masque).

Les temps de repas ont été réfléchis différemment, les personnels mangent à tour de rôle ou avec une distance de sécurité d'au moins deux mètres.



- **Lieu Accueil Enfants-Parents 1,2,3 SOLEIL**

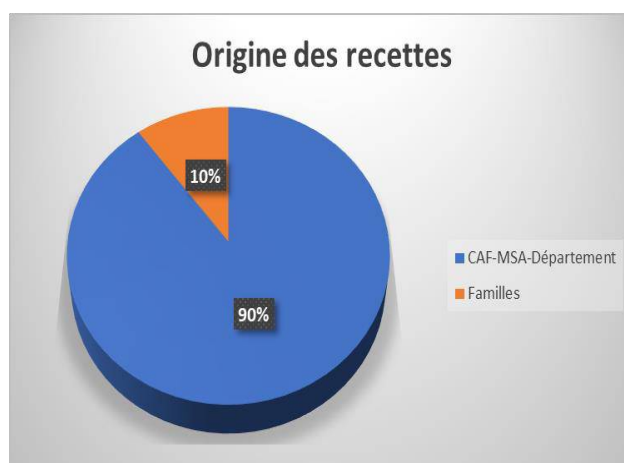
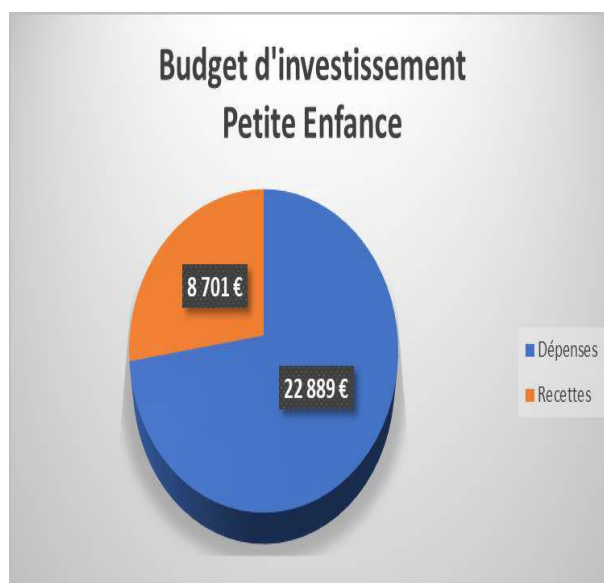
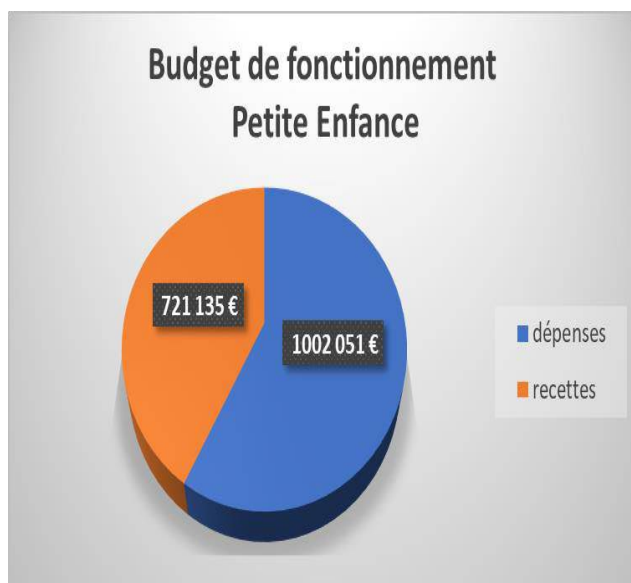


1.2.3. SOLEIL est un lieu d'accueil enfants - parents. Un lieu de découvertes, de rencontres, de paroles, de partage et de jeux.

1.2.3. SOLEIL fonctionne de manière multi-partenariale. Albret Communauté, le Conseil Départemental (Centre Médico-Social de Nérac), le Centre Médico Psycho Pédagogique (Algeii), le Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel (Candélie) et des bénévoles œuvrent ensemble afin d'assurer 2 accueils par semaine en période scolaire.

En 2020, 50 séances ont eu lieu, ce qui représente 168 enfants et 142 parents accueillis.

- **Le budget petite enfance**



ENFANCE / JEUNESSE

7 Accueils de Loisirs Sans Hébergement
455 places pour l'accueil des enfants âgés de 3 à 17 ans

Ouverture durant les **36** mercredis de l'année scolaire
63 jours d'ouverture en vacances scolaires
 Maintien du service public sur l'Alsh de Barbaste durant la pandémie

Plus de 428 enfants accueillis, dont 90% sont issus de la CCAC

Coût horaire moyen brut : **7,07€** / heure
 Coût horaire moyen pour la CCAC : **3,91€** / heure

- **Les accueils collectifs de mineurs**

<p>Barbaste - 6 ans et + 6 ans Rue Jean Jacques Rousseau 47230 Barbaste</p> <p>Capacité d'accueil Été : 188 places Petites vacances et Mercredis : 88 places 417 enfants inscrits</p>	<p>Bruch - 6 ans Le Bourg 47310 Bruch</p> <p>Capacité d'accueil Mercredis et vacances scolaires 36 places 40 enfants inscrits</p>	<p>Lamontjoie - 6 ans et + 6 ans Place Nemours 47310 Lamontjoie</p> <p>Capacité d'accueil 30 places Structure ouverte uniquement l'été 35 enfants inscrits</p>	<p>Mézin - 6 ans et + 6 ans Allées Viguier 47130 Mézin</p> <p>Capacité d'accueil Mercredis et vacances scolaires 50 places 115 enfants inscrits</p>
<p>Moncrabeau - 6 ans et + 6 ans Rue Cocu-Saute 47600 Moncrabeau</p> <p>Capacité d'accueil Été : 79 places Petites vacances et Mercredis : 49 places 168 enfants inscrits</p>	<p>Montesquieu + 6 ans Avenue Secondat 47130 Montesquieu</p> <p>Capacité d'accueil Mercredis et vacances scolaires 50 places 117 enfants inscrits</p>	<p>Lavardac + 11 ans Impasse des cerisiers 47230 Lavardac</p> <p>Capacité d'accueil Vacances scolaires 25 places 88 adolescents inscrits</p>	

Adaptation Covid

Dès le mercredi 18 mars, les équipes de l'enfance-jeunesse ont assuré le service à la population en permettant l'ouverture de l'Alsh de Barbaste pour les personnels prioritaires sur les temps périscolaires et extrascolaires. Par la suite, des ramassages ont été mis en place sur le territoire pour faciliter l'accès des familles au service tout en respectant les contraintes sanitaires (désinfection des minibus après chaque utilisation).

A la réouverture des écoles, les équipes ont su s'adapter aux consignes transmises au fur et à mesure par les services de l'état. Les protocoles sanitaires stricts sont mis en place (désinfection régulière du matériel tout au long de la journée, aération des locaux, distanciation sociale, organisation des accueils en petits groupes d'enfants).

Certains agents sont intervenus pendant le temps scolaire pour aider certaines collectivités à assurer la continuité pédagogique.

Les activités proposées

Tous les jours, plusieurs activités sont proposées par l'équipe d'animation en tenant compte de l'équilibre entre les activités manuelles, d'expression, physiques et sportives, techniques et scientifiques.

Les activités permettent à chaque enfant de s'approprier les éléments qui l'entourent.

Pour les enfants, la vie quotidienne est une activité, une source d'apprentissage, d'initiation, de développement de ses compétences et donc d'éducation.

Les sorties

Balade à vélo, pédestre – Parcours acrobatique, course d'orientation et sentier pieds nus à Cap Cauderoue – Canoë - kayak – Walibi – La croisière du prince Henry – Le train touristique de l'Albret – Aqualand –

Piscine de Mézin - Eco-parc de Damazan - Cinéma de Nérac Le Margot - Rencontres Chaland (balade contée, partir en livre) - Initiation pêche à Bruch - Intercentres avec les ALSH d'Albret Communauté.

Les projets menés tout au long de l'année

Réalisation d'un Lip-dub (vidéo), d'une bande dessinée et plusieurs fresques.

Les séjours

Séjour au ski à Cauterets (février 2020) – Camp ados (circuit vtt)

Les chantiers jeunes (4 ½ journées avec 8 adolescents de + 11 ans)

A Francescas, nettoyage et travaux de peinture sur l'école
A Barbaste, nettoyage et travaux de peinture d'un container
A Calignac, nettoyage du sol d'un bâtiment communal



Les partenaires de projets

Festival de théâtre en Albret : intervention des comédiens dans les centres de loisirs durant une semaine.

Cada (Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile), le partenariat avec l'association la Sauvegarde permet à des jeunes venus de différents pays de découvrir, d'échanger avec des jeunes issus du territoire. Ces adolescents participent aux animations et exceptionnellement aux séjours.

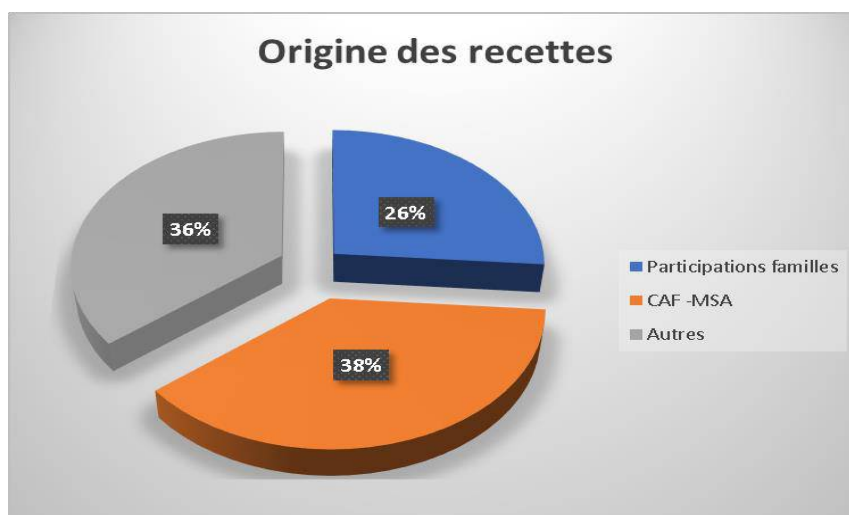
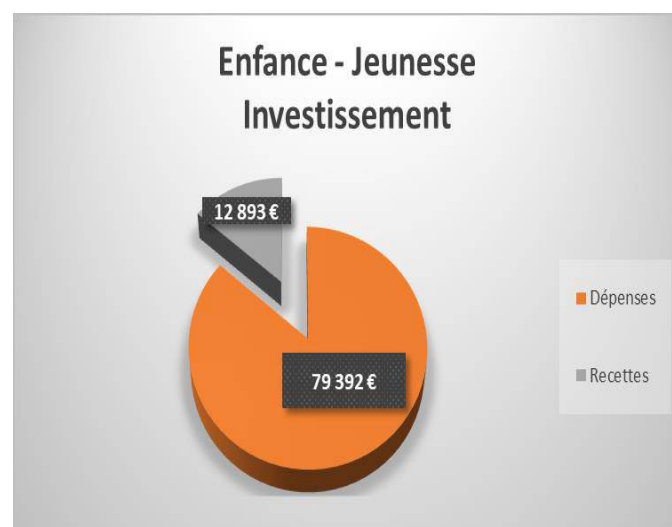
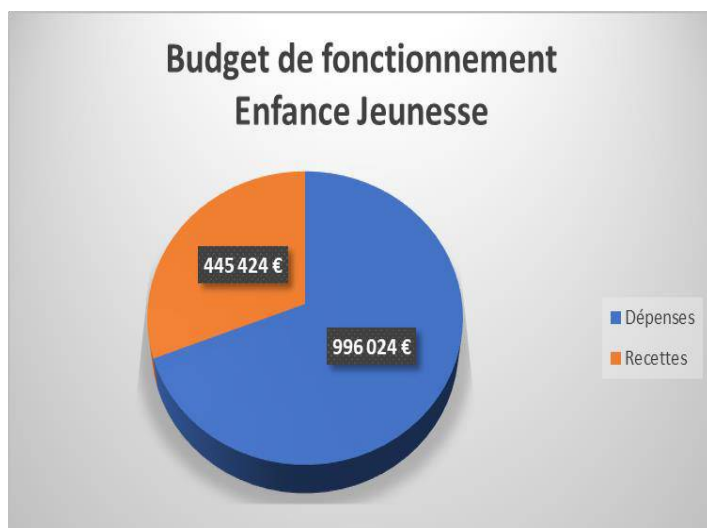
Les projets 2021

Afin d'offrir un service de qualité, un projet de rénovation du bâtiment de l'accueil de loisirs de Barbaste est prévu. Les travaux débuteront en septembre 2021.

Relocalisation des – 6 ans de l'Alsh de Bruch sur l'Alsh de Montesquieu, en raison de la baisse des effectifs sur cette tranche d'âge.

Le développement du dispositif des promeneurs du net avec la formation d'une animatrice de la CCAC qui servira de relais pour les familles et les adolescents avec une veille sur les rues numériques.

- Le budget enfance - jeunesse



Le Réseau Parentalité Services aux Familles en Albret



Ce réseau local est lié au réseau Familles & Co (ex-REAAP) de la CAF du Lot-et-Garonne. Il a pour objectif la création d'une synergie entre les différents acteurs du territoire de l'Albret œuvrant dans le domaine de l'enfance, la petite enfance, la jeunesse, la parentalité, l'animation de la vie sociale et la santé.

Il s'agit d'encourager et d'impulser les initiatives locales et une dynamique participative du territoire, de développer la transversalité entre les différents champs d'intervention des acteurs. Les acteurs impliqués dans ce réseau sont aussi divers que variés (associations, collectivités, institutions, professionnel-le-s de santé, de l'enseignement ou de l'animation).

Quelques chiffres et actions :

- Une quarantaine de personnes/structures impliquées dans le réseau.
- Création d'un répertoire (numérique) des acteurs/structures parentalité de l'Albret : 63 répondants (MAJ janvier 2021).
- 3 réunions locales : 20/02/2020 ; 07/07/2020 (visio) ; 16/11/2020 (visio)
- 26 porteurs de projet ont bénéficié d'un accompagnement (méthodologique et/ou technique) dont 9 nouveaux acteurs.
- 14 actions labélisées REAAP et 8 acteurs financés.
- Organisation d'ateliers parents-enfants « *Et si on s'amusaît à bien manger ?* » animés par Sophie Rous, diététicienne et nutritionniste - 22/10/2020 à Lamontjoie ; 23/10/2020 à Sos ; 18/11/2020 à Lavardac (annulé) et 9/12/2020 à Feugarolles (annulé).

Convention Territoriale Globale

La CTG (Convention Territoriale Globale) est un contrat de partenariat au service des familles du territoire. Albret Communauté a signé cette convention en février 2020 avec la CAF, la MSA et l'Etat. Elaborée à partir d'un diagnostic social de territoire mettant en avant les besoins de la population*, notre CTG compte 6 axes de travail (voir ci-dessous) déclinés en 19 actions concrètes :

- Axe 1 -> Maintenir la dynamique de la politique enfance/jeunesse du territoire au travers de l'offre de services en petite-enfance et enfance/jeunesse.
- Axe 2 -> Développer et optimiser l'offre petite-enfance
- Axe 3 -> Dynamiser le pôle enfance-jeunesse
- Axe 4 -> Lutter contre l'isolement social (en partenariat avec la Commission Actions Sociales / France Services)
- Axe 5 -> Soutenir la fonction parentale et faciliter les relations parents-enfants
- Axe 6 -> Renforcer la politique éducative de l'intercommunalité, notamment à travers la mise en œuvre du Projet Educatif de Territoire (PeDT) et la formation des agents du pôle petite-enfance /enfance-jeunesse.

* *L'intégralité du diagnostic social de territoire dans lequel se trouvent les axes de travail de la CTG est téléchargeable sur le site d'Albret Communauté.*

École de Musique et de Danse (EMD)

Effectif du service : 19 agents dont 7 contrats SPET (CDG 47) / 10,5 Équivalents Temps Complet

École de musique

Quai de Baise – BP 51
47600 Nérac
Tél : 05 53 65 52 23

École de danse

1, rue du Moulin des Tours
47600 Nérac
Tél : 05 53 65 14 57

Enseignements artistiques

Dispensé par 18 enseignants spécialisés sous forme de cours individuels ou collectifs, l'enseignement musical et chorégraphique a représenté la principale activité du service. L'école a assuré des cours d'initiation pour les enfants âgés de 5 à 7 ans ainsi que les 2 premiers cycles d'enseignement artistique auprès des 8-18 ans et des adultes.

En 2020, **l'établissement a accueilli au total 387 élèves** issus de 26 des 33 communes d'Albret Communauté. Comme chaque année, 10 classes primaires, soit environ **250 enfants du territoire ont bénéficié d'actions en milieu scolaire** (chant choral et découverte des instruments de musique).

Malgré les périodes de confinement imposées par les conditions sanitaires, les cours de musique et de danse ont été dispensés sans interruption tout au long de l'année scolaire en « présentiel » lorsque c'était possible, mais également « à distance » grâce à l'utilisation d'outils numériques de visioconférence.

- **À l'École de Musique** : 287 inscrits → plus de 5 500 heures de cours en 2020 dans les locaux de l'Espace d'Albret Nérac et du Pôle Jeunesse de Lavardac ou à distance.

Instruments enseignés

Bois : flûte traversière, hautbois, clarinette, saxophone et flûte à bec.

Cuivres : trompette, trombone et tuba.

Cordes frottées : violon, alto, violoncelle et contrebasse.

Percussions : batterie et initiation à la percussion.

Polyphoniques : piano, accordéon, guitare classique, guitare picking, guitare et basse musiques actuelles.

Pratiques collectives : orchestre junior, ateliers de musiques actuelles, ensemble à cordes, ...

Formation musicale : initiation musicale et FM.

- **À l'École de Danse** : 100 inscrits → plus de 600 heures de cours en 2020 dans les locaux de la Maison Aunac à Nérac ou à distance.

Disciplines proposées

Éveil corporel : de 5 à 7 ans.

Danse classique : à partir de 7 ans.

Danse modern'jazz : à partir de 9 ans.

Barre à terre : en complément des cours de classique et modern'jazz.



o Concerts et spectacles

Sur les **12 manifestations** initialement programmées pour l'année 2020, 9 ont dû être annulées pour des raisons sanitaires. Deux spectacles de danse et une audition musicale ont néanmoins permis aux élèves de se produire sur scène afin de présenter en public le travail réalisé dans le cadre de leurs classes d'instruments.

Ces représentations ont également contribué à l'**animation culturelle de communes du territoire** : cette année Vianne, Mézin et Moncrabeau.



o Partenariats

- **L'Association des Amis de l'École de Musique et de Danse (AAEMDAC) :**

- a permis aux familles EMD de louer plus de 45 instruments (vents et cordes) pour 50€/an,
- a apporté son soutien à l'ensemble des projets de l'École de Musique et de Danse.

- **L'Éducation Nationale :**

Des actions de sensibilisation auprès des classes de Cycle 2 ont été menées tout au long de l'année par le professeur Intervenant en milieu scolaire et ses collègues professeurs d'instruments.

- **L'Union Musicale Néracaise (UMN) :**

En raison des problèmes sanitaires, les projets prévus durant l'année avec l'orchestre d'harmonie de l'Albret ont dû être annulés.



Administration

Le personnel administratif, composé d'une secrétaire (à Temps Complet) et d'un directeur (50% TC), a assuré, en lien avec l'administration générale :

- l'accueil physique et téléphonique des usagers,
- la gestion des cotisations,
- le suivi pédagogique de l'ensemble des élèves et des projets,
- ainsi que toutes les tâches nécessaires au bon fonctionnement du service.

Une page dédiée à l'EMD a été créée sur le nouveau site <http://www.albretcommunaute.fr/>

o Budget 2020

Budget réalisé 2020	DÉPENSES	RECETTES	RESTE À CHARGE
Ecole de musique	420 481 €	66 074 €	354 407 €
Ecole de danse	53 972 €	18 898 €	35 074 €
Total	474 453 €	84 972 €	389 481 €

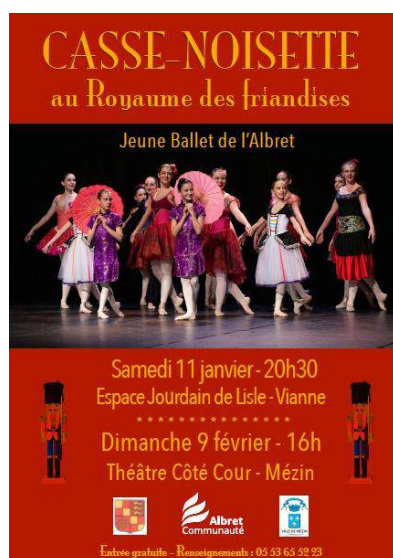
POUR RAPPEL : RESTE À CHARGE 2019 = 372 324 €

La crise sanitaire a eu un impact sur les recettes de cotisations car des exonérations partielles ont dû être accordées à titre exceptionnel :

- aux familles qui n'étaient pas en capacité de suivre les cours de musique en visioconférence (cf problèmes de connexion ou d'équipement informatique),
- aux élèves danseurs pour les périodes de cours à distance.

Les temps forts de l'année 2020

- Rencontre *Harmonies inter-écoles de musique* : le 25/01/20 au Passage
- Jeune Ballet de l'Albret : « Casse-Noisette » le 11/01/20 à Vianne et le 09/02/20 à Mézin
- Stage de Danse Classique et Modern'jazz : du 24 au 28/08/20 à l'Espace d'Albret Nérac
- Portes ouvertes de l'École de Musique et de Danse : le 05/09/20 à l'Espace d'Albret Nérac
- Audition classes de piano, guitare et trompette : le 03/10/20 à Moncrabeau



Communication

Effectif du service : 0.8 ETP

- 1 agent, directrice de la communication

Missions du service

- **Objectifs et missions du service**

- Faire connaître Albret Communauté et ses missions sur le territoire de l'Albret et au-delà,
- Promouvoir l'image d'Albret Communauté vis à-vis de ses administrés et partenaires,
- Susciter une fierté d'appartenance en interne, et renforcer la cohésion des équipes.

- **Axes de communication**

- Compétences et projets d'Albret Communauté,
- Valeurs de la collectivité (services à la population, innovation, développement durable).

Activités du service

- **Utilisation de la Charte graphique d'Albret Communauté**

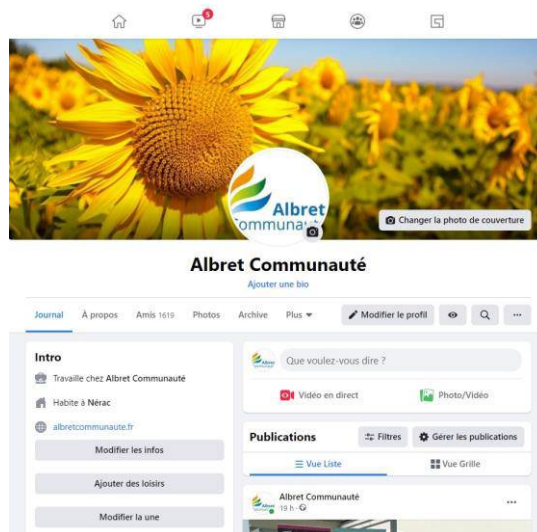
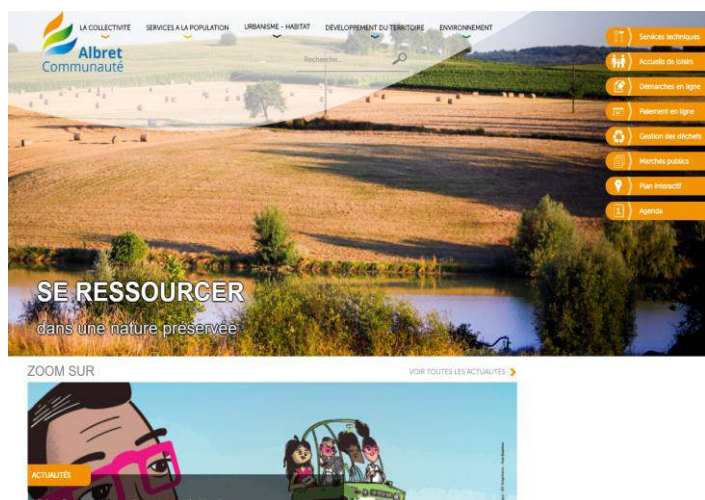
Depuis 2019, Albret Communauté s'est dotée d'une Charte graphique afin d'harmoniser les supports et éléments de communication de la collectivité. Le service Communication veille au respect de cette Charte et accompagne les services dans son utilisation (réalisation d'affiches, de flyers, ...).

- **Relations presse**

Le service est en charge des relations avec la presse, et plus particulièrement avec la presse locale et ses correspondants. Des **conférences de presse** sont régulièrement organisées pour mettre en lumière certaines actions de la collectivité. Des **communiqués de presse** sont ainsi rédigés pour servir de base aux articles des journalistes.

- **Gestion des outils numériques**

• **Site internet** : une mise à jour régulière du site internet d'Albret Communauté est nécessaire pour que le site reste attractif et apporte les informations utiles à la population.

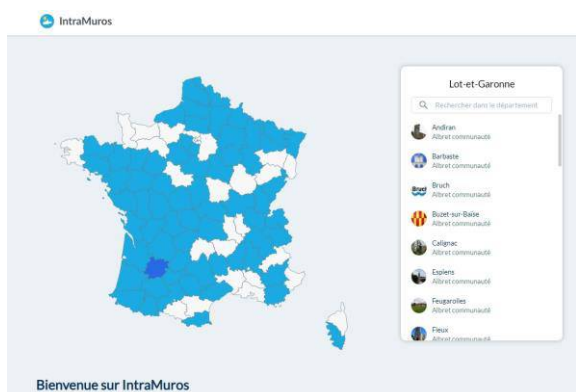


• **Pages Facebook (6 comptes)** : plusieurs services de la collectivité possèdent leur propre page Facebook (page générale d'Albret Communauté, Ecole de Musique, Ecole de Danse, Développement Economique, Petite Enfance-Enfance-Jeunesse, Territoire à Energie Positive). Le service Communication alimente la page générale d'Albret Communauté.

Une réflexion a débuté fin 2020 sur la gestion de ces comptes, afin de garantir une unité de communication dans les publications.

• **Application IntraMuros** : IntraMuros est une **application mobile gratuite qui permet de communiquer auprès des habitants et usagers du territoire** sur les événements, les actualités, les points d'intérêt de la commune. Elle permet également d'envoyer des alertes via des notifications, créer des sondages, signaler un dysfonctionnement, ... En téléchargeant gratuitement cet outil, vous accéderez directement aux informations de votre commune, de l'intercommunalité, mais également des autres communes aux alentours.

Depuis 2020, Albret Communauté adhère à IntraMuros pour le compte des communes. Le service Communication a organisé plusieurs réunions d'informations/formation pour que les communes prennent en main l'outil, et suit le développement de l'application et la mise en place de l'outil sur le territoire.



Le bulletin RH évolue en **newsletter interne**. Celle-ci vous sera distribuée chaque mois avec votre bulletin de salaire. Vous y retrouverez les **mêmes informations « RH »** qu'auparavant, auxquelles nous rajoutons les **nouvelles des services d'Albret Communauté**, en fonction de leur actualité. Bonne lecture !

• Gestion des abonnements

Gestion des abonnements aux journaux et publications nationales.

• Newsletter interne « AC-TU »

En décembre 2020, une première édition de la newsletter interne a été réalisée. Dorénavant, chaque mois (ou presque), un numéro sera distribué à tous les agents de la collectivité avec les bulletins de salaire. Outre les informations sur les Ressources Humaines, les actualités des services, articles, et autres informations seront transmises à tous, afin de valoriser les actions des agents et renforcer la connaissance en interne des missions de la collectivité.

• Encarts publicitaires

Afin de faire connaître ses missions au plus grand nombre et promouvoir son image, Albret Communauté publie des informations dans certains supports. En 2020, des encarts ont été commandés dans l'Agenda des Maires de l'Association des Maires de Lot-et-Garonne et dans le supplément économique du Républicain.



• Partenariats avec l'Office de Tourisme de l'Albret

Le service Communication travaille en étroite collaboration avec l'Office de Tourisme, notamment dans l'organisation de projets pour le territoire, comme celui de l'Albret Jazz Festival.

Evénements

• Evénements officiels

Le service Communication participe à l'organisation d'événements officiels.

Voici quelques exemples :

06/02 : Signature de la convention France Services

18/09 : Inauguration de la Galerie d'Art Associative Maison Aunac (GAAMA)

25/09 : Visite de la Ministre du logement à Sos



• L'Albret en mode plein air

Durant l'été 2020, 5 soirées de cinéma en plein air

ont été organisées par Albret Communauté,

avec le soutien technique de l'association « L'écran livradais » :

- Buzet-sur-Baïse le 22/07 : film « Bohémian Rhapsody »
- Réaup-Lisse le 29/07 : film « L'Ecole Buissonnière »
- Sainte-Maure-de-Peyriac le 01/08 : film « Vice-Versa »
- Montagnac-sur-Auvignon le 08/08 : film « Fête de Famille »
- Bruch le 25/08 : film « Mamma Mia »

Malgré les règles imposées par la crise sanitaire, les habitants et touristes sont venus nombreux pour assister à ces projections.



• Chrono47

La seconde édition du Chrono47 a eu lieu

le dimanche 9 août 2020 à Feugarolles.

Le service Communication a participé à l'organisation de cette journée, et a été présent le jour-J en installant une arche gonflable à l'effigie de la collectivité, ainsi que des banderoles.

